
SAN JUAN – Forum public 2
Jeudi 15 mars 2018 – 13h30 à 16h45 AST
ICANN61 | San Juan, Puerto Rico

BRAD WHITE : Mesdames et messieurs, veuillez prendre vos places. Le forum public numéro 2 va commencer dans une minute.

Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au deuxième forum public de la réunion l'ICANN 61. Je suis fier de vous présenter le président de notre Conseil d'administration, Cherine Chalaby.

CHERINE CHALABY : Merci, Brad. Soyez tous les bienvenus au deuxième forum public de la réunion ICANN 61. Pour ceux qui sont nouveaux à l'ICANN, c'est notre deuxième forum public ou séance à micro ouvert de la semaine. Le premier forum a eu lieu lundi.

Cette séance durera deux heures et 45 minutes et nous allons faire une pause à mi-chemin. J'espère que vous aurez l'occasion de faire des commentaires, poser des questions et soulever des questions dans lesquelles vous avez travaillé ou observé au cours de la semaine que nous avons passée ici à Puerto Rico.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

J'ai une petite annonce à faire. Pour ceux qui participent à distance, nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension car il y a eu quelques problèmes avec Adobe Connect.

Mon collègue Maarten vous expliquera plus en détail comment faire pour poser des questions et participer.

Et souvenez-vous, cette réunion ne remplace pas les commentaires publics que l'ICANN a demandés sur diverses questions et politiques.

En utilisant notre système de consultation publique vos commentaires feront l'objet de l'analyse de la part du comité, de l'organisation de soutien, et des membres du personnel compétents. Comme je l'ai dit lundi, ces forums publics sont très importants pour nous.

Nous avons besoin de connaître vos opinions. Cela nous aide à faire un meilleur travail.

Permettez-moi de vous rappeler de profiter des interprètes qualifiés qui nous aident à la communication. Si vous le désirez, en plus de l'anglais, vous pouvez poser vos questions en espagnol, russe, français, arabe, portugais et chinois.

Ceci dit, je vais passer la parole à notre médiateur, Herb Wayne, pour avoir un panorama des normes de conduite régissant cette

séance. Je tiens à noter que Herb n'a pas pu nous accompagner aujourd'hui, mais qu'il participera de la réunion par téléphone depuis Glace Bay, en Nouvelle-Écosse. Herb.

HERB WAYE :

Merci, Cherine. Merci beaucoup et bonjour à tous. Membres du Conseil d'administration, mesdames et messieurs, je voudrais commencer par présenter des excuses pour mon départ précipité de la réunion ICANN 61 motivé par une urgence familiale. J'espère pouvoir vous rejoindre à la réunion ICANN 62 ou même avant. J'aimerais que vous preniez un moment pour regarder un tout petit peu autour de vous. Vous remarquerez que la salle est particulièrement pleine de deux choses : de gens et de technologie.

Si tout le monde à l'ICANN se traitait avec autant de soin que nous donnons à la technologie dans cette salle, nous n'aurions pas besoin des normes de conduite requises.

Nous devrions traiter les autres avec respect : naturellement, inconsciemment, sans conditions. De la même manière que nous traitons nos ordinateurs portables.

Ce n'est qu'en nous traitant les uns les autres avec respect que nous pourrons offrir un vrai service à la communauté Internet mondiale. En encourageant la culture de la diversité, la

tolérance, le professionnalisme et le respect. C'est le seul moyen d'y parvenir.

Pour finir, je voudrais vous rappeler qui se trouve de l'autre côté de votre e-mail, publication, ou commentaire est un être humain comme vous, alors soyez gentils.

Et, enfin, lorsque vous quitterez cette réunion ICANN 61 et retournerez à votre vie quotidienne, votre famille, vos amis, et vos proches, n'oubliez pas de leur donner un gros câlin et de leur dire que vous les aimez. Merci. Je vous souhaite un forum public très productif.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, Herb. Je vous souhaite bonne chance dans votre situation.

J'aimerais donner un aperçu sur quelque chose que vous avez entendu avant, sur la manière de nous engager les uns avec les autres dans ce forum.

Nous avons environ quatre séances de questions/réponses, d'une durée d'une demi-heure ou 45 minutes.

Au cours de ces séances, toutes les questions d'intérêt communautaire sont les bienvenues.

Alors, si vous avez une question ou un commentaire, je vous invite à commencer à faire la queue au micro. Vous verrez que le personnel prendra une photo de votre badge. C'est juste pour nous assurer que votre nom soit correctement écrit par les scribes dans la transcription.

Comme vous devez déjà le savoir, le service d'Adobe Connect n'est pas disponible pour cette séance. Mais les questions à distance peuvent être envoyées à l'adresse e-mail engagement@icann.org. Si les e-mails et les questions arrivent, le responsable du forum public, Brad White, qui est assis là devant, lira les questions à haute voix.

Le facilitateur du Conseil d'administration décidera qui est le plus apte pour répondre à votre question.

Si votre question ne peut pas être répondue tout de suite, nous allons l'analyser et nous vous donnerons la meilleure réponse possible dans les plus brefs délais.

Je vous rappelle que le service d'interprétation simultanée est disponible pour cette séance. Et pour ceux qui nous rejoignent à distance, de plus amples informations sont disponibles sur la page dédiée à la séance. Pour ceux qui sont dans la salle, les écouteurs pour l'interprétation sont disponibles.

Voici les règles qui régissent cette séance sont les suivantes :
Quand vous parlez, faites-le lentement et clairement. Indiquez clairement votre nom et l'état qui vous représentez, le cas échéant.

Et voici les règles de participation : Comme vous le savez, il y a une limite de temps pour les questions et les commentaires.

Vous avez deux minutes pour poser votre question. Vous verrez un minuteur sur l'écran derrière moi qui indiquera le temps qui reste.

Les réponses du Conseil d'administration seront également limitées à deux minutes.

Un suivi est également autorisé et limité à deux minutes.

Nous voulons que le plus grand nombre possible de participants puisse s'exprimer. Et le minuteur facilite énormément la tâche... Ceci dit, et sans perte de temps, je vais passer la parole au premier facilitateur du Conseil d'administration, Avri Doria.

Avri

AVRI DORIA : Merci, Maarten.

Soyez les bienvenus. Bonjour à tous. J'invite la première personne de la queue à prendre la parole. S'il vous plaît.

JIM GALVIN :

Merci. Bonjour, bon après-midi, et bonne soirée. Et merci de me donner la possibilité de prendre la parole. Je m'appelle James Galvin. À des fins d'identification, je travaille pour Afiliás. Je suis membre de la communauté technique. J'ai été un spécialiste de la sécurité Internet depuis plus de 30 ans, bien avant l'Internet que nous connaissons aujourd'hui. Je suis un membre actif du groupe de travail sur le PDP concernant le RDS. Et j'ai participé au SSAC depuis sa création. En fait, j'ai juste démissionné en tant que vice-président du SSAC en décembre dernier.

Quelque chose d'extraordinaire s'est passée il y a deux jours. Je pense qu'il est essentiel et important de prendre un moment pour la célébrer.

L'organisation ICANN a répondu à un incident de sécurité d'une façon exemplaire.

Ce que je veux dire commence avec David Conrad, directeur de la technologie de l'ICANN, qui participe au SSAC. Il a entendu une discussion du SSAC. Un membre du SSAC a identifié un problème de sécurité avec Adobe Connect qui a commencé mardi soir, vers 18h00. L'importance de la question a été immédiatement reconnue et elle a immédiatement été escaladée. Mercredi, environ 12 heures plus tard, la réunion ICANN 61 a commencé et a continué comme si rien ne s'était passé.

Maintenant, je voudrais souligner ce fait encore une fois. Le personnel de l'ICANN a démontré la meilleure manière de réagir face à un incident de sécurité. Non seulement ça, le problème était centré sur un outil de haute technologie, technologie dont nous dépendons presque inextricablement pour effectuer notre travail. Et pourtant, 12 heures plus tard, la logistique de cette réunion a été re-conçue et déployée. J'ignore absolument quel est le nombre d'employés qui ont travaillé pour gérer le problème. Mais je sais que beaucoup d'entre eux ont travaillé toute la nuit pour s'assurer que nous, la communauté de l'ICANN réunie dans cette salle, on puisse continuer notre travail.

Je voudrais remercier une personne, Ashwin Rangan, directeur de l'innovation et de l'information de l'ICANN, ainsi que l'ensemble de l'équipe de l'ICANN pour leur gestion honnête, décisive, et exemplaire face à ce problème.

Ils viennent sans doute de nous donner une leçon. Merci encore une fois.

[Applaudissements]

AVRI DORIA :

Merci pour votre commentaire et merci à l'équipe technique pour le travail qu'ils ont fait. J'invite maintenant la deuxième personne de la queue.

LOUIS HOULE :

(S'exprimant en langue non anglaise) ... Houle et directeur au Conseil de .QUÉBEC et co-président du comité de gouvernance. Comme pour un grand nombre de candidats aux nouveaux gTLD et probablement la plupart des gens dans cette salle, nos attentes pour l'ensemble des domaines sous gestion n'ont pas encore été remplies. Conformément à namestats.com ce matin, seulement 61 des 1 226 chaînes de nouveaux gTLD ont plus de 50 000 domaines sous gestion. Vous vous souviendrez que 50 000 est un nombre magique pour les opérations au niveau de registre liées aux augmentations annuelles d'enregistrements de domaines sur lesquels l'ICANN applique les frais annuels minimum de 25 000 USD avant même l'application de frais de transaction de 0,25 USD. Cela signifie qu'un peu moins de 5 % de ces registres paient actuellement le minimum. Ces registres ont environ 3318 domaines sous gestion et paient donc une moyenne de 7,53 USD par domaine. Il s'agit de frais excessifs, notamment par rapport au prix réel facturé par les registres. Ces registres sont un succès ? Je pense que oui. Le succès peut être mesuré de différentes façons, et certainement les domaines sous gestion est un des critères mais ne doit pas être le seul.

Dans ce contexte je demande au Conseil d'administration, au nom de toutes les chaînes qui peuvent ne jamais atteindre le seuil arbitraire de transaction de 50 000 d'envisager la modification du

tarif minimum pour un modèle en couches qui reconnaît le grand nombre de registres qui ont beaucoup moins que le seuil actuel de 50 000. Cela permettrait d'aller vers une plus grande homogénéité entre les petits opérateurs et créer également un environnement plus attrayant --

[Le minuteur sonne]

-- pour les nouveaux candidats de la nouvelle série. -- Merci de votre considération.

AVRI DORIA :

Merci. Y a-t-il une réponse ? Merci pour le commentaire. Je suis sûre qu'il sera pris en considération. J'ai une question en ligne, alors je passe le micro à Brad, et puis je vais revenir à la queue. Merci.

BRAD WHITE :

Merci. Nous avons une question en ligne en espagnol que ma collègue Alexandra Dans va lire.

INTERVENTION À DISTANCE :

C'est Alex Anteliz qui pose la question. Bonjour. Bonjour à tous. Je remarque qu'au cours de cette réunion, la plupart des groupes de travail ont un dénominateur commun, à savoir, la création ou la génération de capacités. Comment pouvons-nous

communiquer, participer plus efficacement et dans notre propre langue à ce renforcement des capacités ? Et quand ce renforcement des capacités sera-t-il disponible dans le nouvel e-learning de l'ICANN ? Félicitations pour le nouveau site. Salutations de la communauté Internet à tous ceux qui participent à la réunion.

AVRI DORIA :

Merci. Merci pour le commentaire. J'ai manqué la traduction au tout début ; je suis donc en train de la lire. En termes de -- oh, Sally pourrait peut-être nous aider avec une réponse à cette question en termes de la sensibilisation et du renforcement des capacités ? Est-ce possible ?

CHRIS DISSPAIN :

Goran, pouvons-nous demander à Sally de répondre à cette question, s'il vous plaît ?

SALLY COSTERTON :

Merci pour la question. Nous sommes très conscients de la nécessité de faire en sorte qu'ICANN Learn soit disponible dans autant de langues que possible et, sans doute, la plateforme que nous utilisons possède une capacité en termes de langues que nous n'avons jamais eue auparavant. Au fur et à mesure du lancement des nouveaux cours, nous allons communiquer

exactement quelles sont les langues disponibles et nous allons assurer, à l'aide des canaux de communication existants et de la plateforme ICANN Learn elle-même, que le niveau de sensibilisation soit le plus haut possible parmi l'éventail d'options. Merci au participant qui nous donne l'opportunité de le faire. Je voulais juste utiliser cette observation pour vous dire que nous reconnaissons que la disponibilité de différentes langues est un critère important à adopter et qu'il a fait partie de nos réflexions lorsque nous avons pensé à une plateforme comme celle-ci. De sorte qu'il y en aura beaucoup plus dans l'avenir. Merci.

AVRI DORIA :

Merci. J'invite la personne suivante de la queue à prendre la parole. S'il vous plaît.

FRED FELMAN :

Merci, Avri. C'est Fred Felman, et je suis un consultant indépendant. J'ai juste eu l'occasion de participer à une discussion sur le calendrier pour l'exécution d'un modèle d'accès échelonné au WHOIS à la lumière du RGPD lors de la réunion de la GNSO. Un calendrier a été affiché sur l'écran. Ce qui a été très inquiétant a été de voir un écart entre les mois de mai, la date de mise en œuvre, et décembre, la date où la mise à disposition de l'accès aux données non publiques serait fournie pour les intérêts

sur les droits de propriété intellectuelle aux gens qui sont engagés dans la protection des consommateurs et les organismes d'application de la loi. Et je crois que nous comprenons tous que cela représente un problème. Nous sommes dans une période sans précédent à l'ICANN et nous avons une responsabilité sans précédent envers l'intérêt public, comme établi dans le RGPD. Je recommande donc, et j'espère, que le Conseil d'administration envisage de demander à la direction de l'ICANN de présenter le modèle d'accréditation que nous avons présenté il y a quelques jours, le 23, et de ne pas demander un échéancier mais de proposer le modèle que nous avons présenté il y a quelques jours et qui est déjà entre leurs mains. Parce qu'un écart entre mai et décembre, peu importe la difficulté, ce n'est pas une période trop longue pour que le public ne soit pas protégé des menaces qui sont devant lui. Merci.

AVRI DORIA : Merci. Chris, souhaitez-vous répondre ? Il pose la question au Conseil d'administration...

CHRIS DISSPAIN : Je pense que Becky pourrait y répondre, parce que --

AVRI DORIA : Merci.

CHRIS DISSPAIN : Nous pourrions consulter les membres du Conseil jusqu'à ce que quelqu'un soit prêt à répondre.

BECKY BURR : Je pense que le calendrier qui a été mis en place a montré la date effective de mise en œuvre du RGPD, à savoir le 25 mai, par opposition à la date à laquelle l'accès serait nécessairement indisponible, et le fait est que la date à laquelle ceci aura lieu fait encore l'objet de discussions. Je pense que l'ICANN a indiqué très clairement que ce point est en discussion avec les autorités de protection des données à Bruxelles. On s'attend à mener encore des discussions au cours de la dernière semaine de mai et on a l'espoir que -- que les autorités de protection des données seront en mesure de communiquer efficacement leur volonté pour tout type de retard dans le processus et que nous serons mieux informés après ces discussions. J'invite donc la communauté -- tout le monde -- à élaborer rapidement cette proposition d'accréditation, et je sais que l'ICANN étudie sérieusement la question. Je sais que cela fait également partie de l'ensemble de questions que les autorités de protection des données doivent avoir dans leur boîte à outils... Certes, cela démontre l'engagement de la part de l'ICANN et de la communauté d'adopter aussi rapidement que possible un modèle

d'accréditation solide qui nous semble utile. Mais je ne vais pas -
- je pense que ce qui -- qu'avant --

[Le minuteur sonne]

-- Que nous avons besoin de plus de réponses des APD afin de
passer à l'étape suivante.

FRED FELMAN :

J'ai deux choses à dire. J'ai posé spécifiquement la question à Akram, et sa réponse a été très précise : il n'y a pas de plan pour la période mai/décembre, et plusieurs parties contractantes ont dit qu'elles allaient annuler l'accès le 25 mai pour se conformer. De sorte que la question a été posée de façon très précise.

AVRI DORIA :

Merci. Goran, souhaitez-vous répondre ?

GORAN MARBY :

Je pense que cette semaine j'ai répété plusieurs fois que si nous n'obtenons pas une forte orientation des APD, notre capacité de faire respecter nos contrats diminuera car la législation locale prévaut toujours sur nos contrats. Ce qui mènera à la fragmentation du WHOIS. Et il y a très peu de choses que moi, ou les autres membres du Conseil d'administration, on puisse faire à cet égard.

L'autre chose c'est que rien n'empêche qui que ce soit (et on en a parlé à plusieurs reprises) à réellement communiquer directement avec les APD et envoyer directement tous les modèles existants aux APD pour consultation. Nous ne sommes pas et ne serons pas une sorte de passerelle... Nous avons aidé de nombreuses parties à prendre contact direct avec les autorités de protection des données et les APD individuelles ainsi qu'avec le groupe de travail « Article 29 ». Merci.

FRED FELMAN : La réponse semble très amorphe pour l'intérêt public. Merci de votre temps.

AVRI DORIA : Merci. Et on a fait là deux suivis. Le prochain de la queue, s'il vous plaît.

CLAUDIA SELLI : Merci. Mon nom est Claudia Selli, et je parle au nom de l'Unité constitutive des utilisateurs commerciaux. Dans notre plus récent commentaire sur le NomCom, la BC a appuyé l'amélioration des processus pour accroître la transparence des organisations de soutien et des comités consultatifs tout en adoptant des procédures pour assurer la confidentialité de la considération du candidat. La BC reconnaît que le NomCom

continue de proposer les améliorations au processus telles que la sensibilisation des SO et AC, les critères pour refléter les compétences et l'expérience nécessaires au Conseil, la révision du NomCom en personne de tous les candidats, l'amélioration de la communication avec les candidats tout au long du processus.

Nous avons entendu cette semaine des pourparlers à propos de la divulgation de renseignements confidentiels à l'extérieur du NomCom de la part d'un de ses membres, ce qui semble violer la confidentialité et l'intégrité. Nous savons bien que cet incident a été abordé avec les mesures appropriées, et nous sommes toujours favorables lorsque l'ICANN montre un haut standard de conduite en prenant l'intégrité et la confidentialité au sérieux. Merci.

AVRI DORIA : Merci. Chris, souhaitez-vous répondre ?

CHRIS DISSPAIN : Merci, Avri. Juste pour dire que je vous remercie beaucoup pour le -- pour le commentaire.

AVRI DORIA : Merci. Le prochain, svp.

ISRAEL ROSAS : Bonjour à tous. Mon nom est Israël Rosas, pour l'enregistrement, et je parle au nom du comité directeur (dont je suis membre) sur l'utilisation de la collision sur la gouvernance de l'Internet. Et je vais passer à l'espagnol, veuillez donc prendre votre casque ou lire la transcription.

Compte tenu que c'est la première réunion publique de l'ICANN après avoir été nommés membres du comité de pilotage depuis la réunion de l'IGF --

CHRIS DISSPAIN : ... qui sort des haut-parleurs à l'arrière ici en anglais alors que vous parlez en espagnol, ce qui complique un peu la compréhension. Si quelqu'un peut -- pardon ? C'est la traduction. Oui, nous entendons la traduction par les haut-parleurs à l'arrière, alors peut-être quelqu'un du secteur de la technologie pourraient voir si on peut arranger ça ? Je m'excuse de l'interruption.

ISRAEL ROSAS : Aucun problème. Compte tenu que c'est la première réunion publique de l'ICANN après avoir été nommés membres du comité de pilotage dans la réunion de l'IGF en 2017, nous voulons informer que nous allons promouvoir et partager avec les

membres de la coalition tous les efforts faits à l'ICANN comme une invitation à participer au débat.

À cet égard, nous voulons inviter tous les jeunes à se joindre à la coalition considérant que leur travail fait partie des activités de la période entre les réunions de l'IGF et nous tenons à souligner l'importance de cette participation. Merci.

AVRI DORIA :

Je vous remercie. Après avoir regardé le travail de cette coalition, j'encourage les gens à écouter et à s'impliquer parce que c'est quelque chose de très important ayant une grande incidence. Merci beaucoup. Le prochain, svp.

JOHN LAPRISE :

Bonjour. Je m'appelle John Laprise. Je suis un représentant de NARALO, de l'ALAC, et je parle aujourd'hui à titre personnel. Alors, le Conseil d'administration, et plus particulièrement le comité des risques, prévoient-ils de faire des commentaires concernant le roulement de la KSK planifié pour octobre lors de la réunion ICANN 62 ? Au cours de cette réunion j'ai entendu dire au SSAC et à David Conrad que, bien que le roulement soit important, les données sur les effets potentiels du roulement sur les fournisseurs de services qui gèrent des résolveurs et les utilisateurs finaux ne s'alignent pas avec les modèles attendus.

Cela représente des risques non quantifiés, et à ce titre, je demande au Conseil d'administration de présenter des commentaires avant la date prévue pour le roulement. Merci.

AVRI DORIA : Merci. Voyons voir, Lito, voulez-vous -- Ram. Lito, je m'excuse. S'il vous plaît.

LITO IBARRA : Oui. Nous avons examiné les données du pro -- résolveur qui ne fonctionne pas, et nous essayons d'obtenir plus de données pour être prêts à -- au cas où nous aurions un problème lors du roulement de la KSK. Nous avons étudié la question et nous analysons en permanence ce résultat pour être dans la meilleure position possible lors du roulement de la KSK. Merci.

AVRI DORIA : Merci. Ram, vous voulez ajouter quelque chose ?

RAM MOHAN : Merci. Oui. Je suis Ram Mohan. L'une des choses que le Conseil a prévu de faire, et en a prévenu à la fois le SSAC et le RSSAC, c'est de leur demander leurs commentaires et leur analyse, sachant que cela fera partie de l'analyse que le Conseil effectue avant de présenter un rapport et une lecture de ce qui se passe. Comme

vous l'avez remarqué, la question a été prise très au sérieux. Vous le savez, le bureau du directeur de la technologie a un plan. Il y a beaucoup de données qui ont déjà été recueillies. Il en reste encore.

L'objectif du Conseil d'administration est de s'assurer qu'il y a, à cet égard, une approche appropriée de la gestion des risques, de s'assurer d'équilibrer le risque de rupture potentielle avec le risque d'assurer ça, vous savez, nous avons dit que nous allons faire rouler la clé. Il s'agit d'une clé cryptographique, et si nous n'avons jamais l'expérience ou si vous n'avez pas d'expérience pour faire le roulement de la clé et si l'on n'arrive pas à comprendre comment être résilients, eh bien, cela présente aussi d'autres risques.

Mais le Conseil s'intéresse à la question et le Comité des risques est particulièrement centré sur ce problème.

Merci.

AVRI DORIA : Merci. Oui, Cherine, s'il vous plaît.

CHERINE CHALABY : Ram, il est également juste de dire qu'il n'y a pas moyen d'aider à minimiser le transfert, c'est correct ? C'est cela -- il y aura toujours

la casse lorsque vous ferez le roulement. La question est de savoir quand le moment juste de le faire est arrivé. Et parfois le risque de ne pas faire est plus élevé que le risque de le faire lui-même. Alors il arrive un moment où nous avons besoin de le faire, surtout quand rien n'est compromis parce que si vous deviez faire le roulement quand les choses sont compromises, tout devient plus difficile ; nous devons donc choisir le bon moment.

Merci pour votre question.

AVRI DORIA :

Merci. D'autres commentaires du Conseil d'administration ? Non ?

OK. Le prochain sur la queue, allez-y, svp. Puis nous passerons aux questions en ligne.

STEVE DEL BIANCO :

Merci. C'est Steve Del Bianco au micro, de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux et Brian Winterfeld de l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle.

Cette semaine, le BC essaie vraiment d'être constructif, car c'est ce qu'il essaie de faire. Nous avons travaillé aux côtés du GAC pour organiser une séance dans cette salle le lundi. C'est notre meilleure tentative de parvenir à un modèle provisoire de l'ICANN

pour la conformité avec le RGPD, comment l'évaluer à l'échelle communautaire.

Il y a aussi de nombreux membres du BC et de l'IPC qui ont adopté cette semaine une position constructive quant au modèle d'accréditation proposé. Brian va maintenant faire une demande conjointe d'aide du Conseil de la part de l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle et de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

BRIAN WINTERFELDT : Merci Steve.

Je suis heureux de l'occasion de pouvoir vous parler ensemble. Nous avons décidé de rendre le forum public un peu plus intéressant. En général, c'est un par un. Nous apprécions l'offre que Goran a faite plus tôt cette semaine quant aux ressources pour nous aider à mettre au point un modèle d'accréditation qui fonctionnera pour la communauté qui va travailler avec le modèle provisoire. Nous l'avons baptisé affectueusement « les cannoli » pour accompagner « le calzone », et nous savons que c'est un travail très important.

Ce matin, nous l'avons demandé spécifiquement par e-mail à David Olive et Theresa Swinehart et nous avons mis en copie Cherine et Goran. Nous espérons obtenir le soutien de

l'organisation ICANN du point de vue du secrétariat ainsi que le soutien technique et juridique de l'ICANN pour la facilitation afin que nous puissions faire rapidement notre travail sachant que le temps presse et que le fait d'avoir un modèle d'accréditation en place est vraiment important pour l'ensemble de la communauté.

Je sais que Fred a parlé plus tôt sur les dangers potentiels ; nous voulons avoir un modèle provisoire ayant un modèle d'accréditation en place une fois que tout sera lancé, et nous espérons compter avec le soutien du Conseil d'administration.

AVRI DORIA : Merci.

J'ai Goran et puis George, s'il vous plaît.

GORAN MARBY : Je suis heureux de vous voir là, ensemble. J'ai deux questions à vous poser. Une question pour vous. Avez-vous contacté les autres parties de la communauté et leur avez-vous parlé de ce modèle d'accréditation potentiel ? Parce que je pense qu'il est important que tout le monde ait la capacité de participer ; sinon, ce ne sera que le BC-IPC. Parce que -- et vous n'avez pas à vous - - il vous suffit de dire oui, mais nous n'avons reçu aucune

communication d’aucune autre partie de la communauté à ce sujet.

BRIAN WINTERFELDT : Ouais, donc, Goran. Hier, nous avons mené une réunion très productive entre le CSG et la Chambre des parties non-contractantes. En fait, nous avons commencé à obtenir leur retour sur le modèle. De toute évidence, ils n’avaient pas beaucoup de temps mais en fait, ils ont présenté leurs commentaires utiles que nous avons l’intention d’incorporer. Je crois que l’objectif est d’avoir la participation de toutes les parties de la communauté afin que nous puissions fournir un modèle d’accréditation ayant le soutien de l’ensemble de la communauté.

GORAN MARBY : Alors si quelqu’un de la société civile voulait -- par exemple, s’ils souhaitaient s’impliquer, ils contactent l’un de vous.

BRIAN WINTERFELDT : Absolument.

GORAN MARBY : Parfait.

L'autre chose c'est juste pour signaler -- parce qu'il y avait une demande antérieure aussi -- pour en revenir, nous essayons de trouver un juste milieu entre la politique et la loi. Et nous apprécions toute aide à cet égard. Mais nous ne sommes pas le négociateur, le Conseil ne prendra pas parti, et moi-même, je ne prendrai pas parti là-dessus parce que nous avons des discussions que nous devons présenter aux APD. Ceci dit, nous n'allons pas nous bloquer nous-mêmes dans un modèle particulier. Ce que nous allons faire c'est de prendre ce modèle et nous allons (incompréhensible) et nous allons partager avec vous exactement la manière de le faire. Mais nous n'allons pas dire maintenant que c'est le modèle ultime parce que si on se trompe, on a très peu d'alternatives, et ce n'est pas ce que vous voulez de nous. Mais nous allons présenter -- je pense que nous avons besoin d'un peu plus d'orientation des APD avant de décider le modèle d'accréditation. Cela dit, un modèle d'accréditation qui provient du modèle multipartite, eh bien, je pense que cela nous aide dans le dialogue avec les APD. Et j'en suis vraiment reconnaissant.

Je ne pense pas que ce soit le bon moment pour aborder tous les détails techniques, car cela prendra du temps. Je pense que tout le monde veut éviter que nos actions donnent plus d'insécurité pour les APD parce que cela pourrait conduire à -- si nous attendons trop longtemps, parce que nous voulons trop rentrer

dans les détails, cela pourrait causer un problème pour que les APD considèrent des questions plus fondamentales. Et c'est -- il faut penser à équilibrer également notre temps.

Mais je suis heureux de donner mon soutien. Je suis très heureux d'appuyer les discussions entre les différentes parties de la communauté pour parvenir à la philosophie des modèles.

STEVE DEL BIANCO :

Goran -- si je peux suivre un moment, s'il vous plaît, Avri. Goran, la demande faite par e-mail aujourd'hui a été une demande pour les conversations communautaires et le soutien. Donc, ce serait une fois que nous aurons des sessions d'Adobe (dès qu'il fonctionnera de nouveau) et l'on pourrait inclure n'importe qui dans la communauté, tout comme les séminaires en ligne vous nous avez aidé à organiser en janvier et février. Tous sont les bienvenus. Hier, nous avons appris qu'il y a bien plus de travail à faire pour être en mesure de répondre aux questions de base présentées par les parties contractantes sur notre proposition initiale.

Nous ne demandons pas l'approbation. Nous demandons du soutien, du soutien administratif, pour accueillir les conversations à l'échelle de la communauté, et nous ne voulons pas attendre la réponse des APD. Nous n'avons pas assez confiance que leur réponse à propos de l'accréditation serait

suffisamment spécifique. Et nous prendrons le risque qu'une partie du travail que nous faisons puisse être rejetée. Nous allons prendre ce risque, mais nous avons besoin de votre aide pour le faire.

AVRI DORIA : Merci.

J'ai George et ensuite Becky.

GORAN MARBY :

Pourrais-je -- je pense que recevoir -- nous avons reçu plusieurs communications avec vous et certaines ont été un peu différentes dans les détails de ce que nous voulons faire maintenant. Mais nous allons travailler ensemble.

Et pour ceux qui écoutent ça, si vous appartenez à d'autres parties de la communauté, profitez de l'occasion de parler à Steve et Brian, dites-leur de travailler ensemble sur un modèle d'accréditation. Je pense que vous faites un travail génial, cohérent avec le modèle multipartite. Cela me rend fier d'être à l'ICANN. Merci.

AVRI DORIA :

Je vous remercie, Goran. Permettez-moi maintenant de passer à George et puis à Becky.

GEORGE SADOWSKY : Merci, Avri.

J'ai vu votre document hier. C'est d'ailleurs une opinion personnelle. Je ne parle pas au nom du Conseil d'administration. Je l'ai vu hier, et je pense que vous méritez un grand coup de chapeau d'être parvenus à un point de départ ayant suffisamment de substance et de détails. Ce n'est peut-être pas un point final, c'est plutôt un point de départ qui permet d'aller plus loin dans la discussion, soit que les gens soient d'accord ou en désaccord. Un grand merci à la communauté commerciale.

AVRI DORIA : Merci, George.

Becky, s'il vous plaît.

BECKY BURR : De même, je tiens à remercier et féliciter l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux et l'IPC pour avoir travaillé de manière constructive, mis en place un modèle et pour avoir compris que nous traitons tous cette question en urgence.

Je veux juste partager mes observations personnelles sur la base de toutes les conversations tenues au cours de la semaine dernière où l'on a abordé le calendrier. Je sais que vous les gars

vous sentez cette incroyable urgence comme si l'on avait besoin de résoudre la question demain.

Je pense que ce qui doit arriver, c'est que l'ICANN doit passer du temps dans la -- durant la période préparatoire des réunions avec les APD du 26 mars pour maîtriser les informations dans le but de préparer un dossier convaincant pour les APD disant que cette communauté travaille sur ce problème urgent, qu'elle s'est engagée à trouver une solution, et qu'il y a des conséquences significatives de ne pas avoir à la fois des directives claires et une communication effective sur la position relative à l'application de la loi.

À mon avis, -- ce que je veux, c'est un engagement pour accréditer -- un engagement solide envers l'accréditation, un véritable accès à plusieurs niveaux et un calendrier pour y parvenir de sorte à minimiser les interruptions.

Je pense que ce calendrier, la création de ce calendrier exige une certaine -- une certaine réflexion sur les questions d'ingénierie, et donc je pense que la priorité aujourd'hui, c'est d'associer cela à l'engagement envers une accréditation robuste.

Je pense que le moment de commencer à parler de ses spécifications et des détails du modèle d'accréditation viendra après cela. Il n'est pas loin. Mais je sens votre anxiété --

[Le minuteur sonne]

-- Je crois qu'il faudra se concentrer là-dessus au cours des deux prochaines semaines.

AVRI DORIA : Merci.

BRIAN WINTERFELDT : Merci.

AVRI DORIA : Et maintenant, passons au commentaire en ligne, svp.

INTERVENTION À DISTANCE : Jamie Baxter, de dotGAY LLC. Tout d'abord je tiens à remercier et féliciter l'énorme travail de l'ICANN pour maintenir la participation à distance active au cours des derniers jours. Bravo ! Je voudrais prendre un moment pour parler avec le Conseil d'administration de quelque chose que nous estimons important de préciser dans le cadre des efforts en cours de l'ICANN en matière de responsabilité.

Pour simplifier les choses, la revendication que nous voulons présenter au Conseil c'est que dotGAY a été traité de façon discriminatoire par rapport aux autres candidats

communautaires au cours de la CPE. Reconnaisant que, pour pas mal de gens, le mot discrimination peut être un déclencheur, nous voudrions être certains que le Conseil interprète correctement notre utilisation du mot. Pour être absolument clair, l'allégation de dotGAY quant au traitement discriminatoire n'est pas liée à une croyance que l'ICANN ou ses représentants sont anti-gay ou qu'il y a eu de discrimination parce que nous sommes gays. Cependant, cela est directement lié à la promesse de non-discrimination pour notre candidature conformément aux statuts constitutifs de l'ICANN.

AVRI DORIA : Merci, Jamie.

Chris, voulez-vous répondre ?

CHRIS DISSPAIN : Merci, Avri. Jamie, merci pour le commentaire et pour la clarification. Nous l'apprécions, et je sais que vous avez une question en suspens depuis le Forum public de lundi. Vous recevrez sous peu une réponse par e-mail.

Merci.

AVRI DORIA : Merci.

J'invite la personne suivante de la queue à prendre la parole. S'il vous plaît.

Désolée. Excusez-moi. Oh, je m'excuse.

Cherine, s'il vous plaît.

CHERINE CHALABY : Je voulais simplement rassurer Jamie et l'ensemble de la communauté de l'ICANN que nous avons le plus grand respect pour chaque communauté au sein de l'ICANN, et qu'il n'y a pas eu de discrimination à l'égard d'aucune communauté. Nous vous assurons notre respect pour le -- pour la communauté gay.

Merci.

AVRI DORIA : Merci pour votre intervention, Cherine.

Maintenant, je dois me rappeler de jeter un coup d'œil autour de la table avant de commencer. Alors, le prochain orateur de la queue, svp.

RAOUL PLOMMER : Chers membres du Conseil d'administration, je m'appelle Raoul Plommer et j'appartiens au groupe de parties prenantes non commerciales de la GNSO.

L'un des sujets les plus difficiles abordés dans cette réunion a été la diminution des revenus de l'ICANN et les restrictions budgétaires qui en résultent. Autour de 11 personnes sur 10 m'ont averti que le fait de poser des questions sur la logique de congeler le flux de revenus durables va me rendre impopulaire mais, de toute façon, j'ai considéré que chaque réunion de l'ICANN pourrait être la dernière. Les restrictions destinées à la communauté blessent bien évidemment davantage la société civile car nous sommes à peu près les seuls ici dont la participation à l'ICANN n'est pas payée. C'est pourquoi j'ai pris ce micro encore une fois, parce que le terrain de jeu du modèle multipartite devient de plus en plus inégal. Je pense qu'il y a beaucoup de gens ici qui ont eu la fausse impression que les revenus provenant des nouveaux gTLD sont en quelque sorte durables. Ce n'est pas le cas. À ma connaissance, les seules sources de revenus durables sont les frais annuels de 25 centimes par nom de domaine et les 25 000 USD pour les TLD.

Je crois comprendre que les frais de 25 centimes par domaine n'ont pas été augmentés pendant au moins une décennie. La principale raison pour augmenter ce prix est tout simplement l'inflation.

La communauté fait face à de grandes restrictions budgétaires qui pourraient être -- dans une large mesure, être compensées par une augmentation d'un centime par domaine ce qui

permettrait d'atteindre 3,3 millions de dollars par an à partir des 330 millions de domaines existants. L'industrie peut passer les coûts aux titulaires de nom de domaine, alors, au lieu de 9,99 le nouveau prix serait de 10 balles.

Au cours des dix dernières années, la charge de travail de l'ICANN a augmenté de façon spectaculaire et je crois qu'il faut que cela soit reflété en augmentant nos sources de revenus durables. Les ventes de nouveaux gTLD a été convenable, mais ces recettes ont toujours été exceptionnelles et devraient être traités comme telles lors de l'examen de la durabilité et la survie à long terme de l'ICANN.

La réponse habituelle à une question de ce genre c'était : Quand est-ce que l'augmentation des prix va s'arrêter ? Ils ont été congelés pendant plus de dix ans. Ma question est la suivante : Quand allons-nous commencer à parler de notre charge de travail accrue --

[Le minuteur sonne]

-- Et de l'inflation ?

[Applaudissements]

AVRI DORIA : Merci.

Ron, voulez-vous répondre ?

RON DA SILVA :

Ouais. Je vous remercie de cette question et de vos estimations concernant le financement et les projections à long terme du financement de l'organisation. Ce sont des points très importants, et nous avons certainement entendu beaucoup de préoccupations en ce qui a trait au financement et, bien sûr, à nos dépenses.

Je pense qu'il est impératif pour nous, non seulement pour le Conseil d'administration, non seulement pour l'organisation, mais pour nous en tant que communauté, de nous rendre compte que la responsabilité fiduciaire est quelque chose que nous devons tous avoir. Nous devons nous cibler sur ce point et délibérer sur ce à quoi nous accordons la priorité et savoir quel est le travail qui sera fait en premier lieu. Vous le savez, on ne peut pas tout faire. Je pense c'est un thème dont on a entendu parler tout au long de la semaine.

Mais revenons à votre question du prix et du processus que nous pouvons mettre en place pour reconsidérer d'autres modèles de prix. En général ce processus est communautaire, pas un processus décisionnel descendant.

J'aimerais passer la parole à Goran pour qu'il nous donne son avis sur la manière dont la communauté peut aborder ces questions et préoccupations concernant les prix.

GORAN MARBY :

Il n'y a pas de discussion de quelque nature que ce soit pour augmenter les prix ni au sein du Conseil d'administration ni à l'organisation ICANN.

Les discussions autour de l'évolution future des politiques fait partie de la communauté, et c'est quelque chose qui est là.

Mais permettez-moi de signaler quelque chose d'autre. Au cours de cette semaine -- et cette semaine a été, pour moi personnellement, une semaine fantastique pour l'ICANN parce que nous avons tous commencé quelque part et à la fin on se retrouve dans un endroit différent. L'une des choses qui a été discutée à plusieurs reprises est ce 85/15 % où le budget que je propose est uniquement -- surtout sur les 15 %.

Au cours de cette semaine, au cours de plusieurs séances, il y a eu des discussions à propos de ce 85 % ; c'est un débat que nous devons avoir entre le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation. Alors maintenant, par exemple, nous parlons du rythme des révisions, du calendrier des révisions, même de la durée des réunions, même si je sais que vous aimeriez ajouter un

jour de plus à cette réunion ainsi qu'augmenter le nombre de séances au cours des réunions. Tout à coup, quelque chose dont on n'avait pas parlé il y a trois mois est abordée maintenant.

Je pense qu'il est important de revenir sur ces choses. Et je vais certainement vous donner des suggestions, des idées, et même des propositions pour vous faire réagir afin que nous puissions examiner ce qui est vraiment la hiérarchisation des coûts que nous avons parce que c'est la discussion que vous voulez avoir.

Et, aussi, pour mémoire, une des choses qui revient c'est que nous avons probablement besoin de changer également le rythme de la discussion. Nous faisons une très -- nous agissons presque comme une société quand nous discutons le budget. Avoir un cycle budgétaire de deux ans nous permettant d'avoir ces discussions au sein de la communauté ; je crois que c'est important.

Même si je saisis votre idée sur l'augmentation du financement, nous utilisons le mot « financement » pour souligner le fait que nous ne sommes pas une entreprise. C'est le financement pour quelque chose.

Et voilà -- Encore une fois, je suis très heureux de faire partie de la discussion de l'ICANN à cet égard. Alors, on y reviendra. Je parie que vous allez continuer à poser des questions à ce sujet. Et j'ai hâte d'y répondre. Merci.

[Le minuteur sonne]

AVRI DORIA : Merci.

J'ai Cherine et puis George qui souhaitent faire des commentaires.

CHERINE CHALABY : Merci, Avri. Et merci pour la question.

Au cours des dix dernières années, notre financement a augmenté et nos dépenses ont augmenté presque dans la même proportion. Et si vous y pensez, il n'y a absolument aucune raison de le faire. Nous sommes arrivés à un point où nous -- peu importe si notre financement augmente ou diminue, nous devons avoir des coûts de base de sorte que, en fait, -- nos coûts de base devraient être toujours inférieurs à notre financement. Et le financement -- les coûts de base ne doivent pas augmenter tout le temps. Il n'y a aucune raison -- ce qui est important c'est de savoir ce que nous devons faire pour accomplir notre mission et assurer le service à notre communauté. Mais cela ne veut pas dire que chaque année, nous devons augmenter nos coûts de 16 %. Il n'y a pas de véritable raison de le faire, et nous l'avons fait. Nous l'avons fait par le passé, mais maintenant nous avons besoin de bien réfléchir à ce que le coût de base soit approprié pour

correspondre à notre mission, à savoir, la stabilité et la sécurité du fonctionnement du système d'identificateurs.

Alors, je vous prie, quand vous parlez de l'augmentation des frais, etc., ne supposez pas que l'augmentation des frais entraîne automatiquement l'augmentation des coûts. Nous devons atteindre des coûts de base qui soient raisonnables pour tous. Merci.

AVRI DORIA : Merci, Cherine.

George.

GEORGE SADOWSKY : Merci. Voici une question complexe. L'analyse des dépenses et la question de l'inflation, la question des fonctions supplémentaires de l'organisation en raison de l'augmentation de nos activités exige une analyse plus poussée que celle que nous pouvons faire ici.

Goran a tout à fait raison, quand il dit que cette question appartient à la communauté. Votre intervention au micro a rendu la question visible au sein de la communauté. Je vous en remercie.

AVRI DORIA : Merci. Merci, Raoul.

OK. Alors, le prochain dans la queue et puis nous allons aux questions en ligne.

MONA ELSWAH : Je m'appelle Mona Elswah, boursière de l'Égypte. Puis-je demander aux boursiers ici présents de se lever, s'il vous plaît ?

Nous sommes 53 personnes provenant de 44 pays différents qui représentent ces deux commentaires au nom des boursiers de la réunion ICANN 61. Pour illustrer l'engagement des anciens boursiers qui continuent ici à l'ICANN, puis-je maintenant demander à tous les anciens boursiers de l'ICANN ici présents de se lever eux aussi ?

De bénévoles à membres du Conseil d'administration --

[Applaudissements]

De bénévoles à membres du Conseil d'administration, tous participent activement. Les boursiers de l'ICANN sont attachés à la notion de « Un monde, un Internet ». Veuillez vous asseoir, svp. Merci.

Je suis ici pour demander au Conseil d'administration de définir le programme de bourses comme un programme distinct avec des objectifs établis, des indicateurs, et son propre budget. En ce

moment, le programme de bourses apparaît comme un élément de la ligne dédiée aux déplacements dans le budget de l'exercice fiscal 2019. Le Conseil d'administration devrait habiliter les boursiers pour servir à la mission de l'ICANN en créant une pépinière diversifiée de participants engagés venus de tous les coins du monde. Le véritable engagement peut rarement être construit sans des expériences d'apprentissage intensif en personne des nouveaux venus.

Nous vous demandons de mettre en œuvre les mesures de réussite, les harmoniser avec la vision stratégique de l'organisation et lui permettre d'atteindre son plein potentiel. Nous demandons également la cohérence d'utiliser une culture des talents et la participation enthousiaste des boursiers.

Le programme de bourses est confronté à une réduction de 50 %, tant du budget que de la participation allant de 60 à 30 membres. Le but de ces réductions est difficile à comprendre. Le programme de bourses n'est pas seulement un programme ; c'est un vaisseau amiral. Il représente l'essence même de l'ICANN --

[Le minuteur sonne]

-- comme établi dans sa mission, ses déclarations et ses valeurs fondamentales. C'est un modèle multipartite mondial et multiculturel. Il va au-delà des frontières, de la profession et de unités constitutives. Il dépasse l'âge, la race et le sexe.

AVRI DORIA : Merci.

[Applaudissements]

Vous allez continuer comme avant. OK. Merci.

KASEK GALGAL :

Je m'appelle Kasek Galgal. Je suis un coach du programme de bourses. Je suis également le seul représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans cette réunion ICANN 61.

Alors que le reste de l'écosystème de gouvernance de l'Internet accroît les programmes de bourses, de l'ISOC aux RIRs, l'ICANN est en train de les réduire.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que les réductions de l'ICANN auront une incidence négative sur sa diversité et sa capacité à engager les communautés faiblement desservies ayant l'expérience de beaucoup de limitations quant au personnel et aux demandes.

Les membres des unités constitutives qui vivent de l'autre côté de la fracture numérique viennent ici principalement à travers le programme de bourses. De nombreuses bonnes idées novatrices, y compris les perspectives commerciales et économiques sont et seront -- viennent souvent d'eux.

Le programme de bourses est la base d'un programme d'engagement. Une conséquence positive a été l'incroyable montée de plusieurs boursiers vers les plus hauts niveaux de la direction de l'ICANN. Cependant, cet indicateur ne devrait pas être le seul.

Un plan détaillé de la manière dont le programme de bourses utilise le budget réduit devrait être fondé sur les révisions annuelles soutenues par des indicateurs clés établis sur les objectifs du programme, des données ajoutées au fil du temps, la mesure du rendement des investissements d'une manière permettant de prendre en considération plus que ceux qui sont arrivés aux postes de direction.

En conséquence, le fait d'opérer avec un budget réduit ne devrait pas être le synonyme d'une grande réduction. Plutôt, les temps d'austérité peuvent être le bon moment pour évaluer ce qui est excessif et ce qui peut servir plus efficacement la mission de l'ICANN.

Nous avons eu la chance d'avoir participé à un programme rigoureux et instructif qui favorise l'engagement avec l'ICANN à l'échelle locale et mondiale. L'incroyable personnel, professionnel et dévoué, qui s'occupe du programme de bourses nous fait sentir bienvenus, nous permet d'exprimer nos pensées et nos idées pour devenir des participants informés et engagés.

Les boursiers sont le visage de l'ICANN à l'échelle mondiale. Pour finir, je demande -- je vais vous demander de laisser le programme de bourses se gérer lui-même, dans son plein potentiel comme un élément crucial de la famille de l'ICANN et la gouvernance de l'Internet. Le programme de bourses ne devrait pas être seulement un élément de la ligne dédiée aux déplacements, permettez-lui d'être son propre programme avec son propre budget --

[Le minuteur sonne]

-- Et ses propres paramètres. Son développement et l'ICANN grandissent ensemble. Merci.

[Applaudissements]

AVRI DORIA : Merci beaucoup de votre participation.

Chris, souhaitez-vous y répondre ? Merci.

CHERINE CHALABY : Absolument. Eh bien, en premier lieu, je vous remercie des deux points que vous avez abordés et merci à tous ceux qui ont levé la main et qui se sont mis debout. Je dois avouer que le message a été très fort.

Je voudrais faire quelques commentaires. Tout d'abord, ce ne sont pas des temps d'austérité, OK ? Et le fait que le financement est -- semble être mis à niveau ne veut pas dire que nous devrions paniquer ou nous inquiéter énormément. L'ICANN reste solidement financée.

La question ici est de savoir comment devenir plus efficaces dans nos dépenses, comment, par exemple, le programme de bourses devrait être rendu viable, solide et montrer ses résultats.

Je comprends bien vos préoccupations quand vous voyez 50 % de réduction. Il y a également eu des réductions dans d'autres programmes qui affectent les communautés. Je crois l'avoir dit dans mon discours d'ouverture. Nous, le Conseil d'administration et mes collègues ici, nous sommes très conscients de l'ensemble de ces préoccupations, ok ? Nous allons prendre en considération tous les commentaires (y compris ceux que vous venez de faire) lors de la révision et l'ajustement du budget préliminaire ; nous tiendrons compte de toutes les préoccupations.

L'objectif ici n'est pas seulement de trouver le juste équilibre entre la responsabilité financière et d'autres choses, mais aussi de veiller à ce que cette communauté, qui est principalement constituée de bénévoles, puisse participer efficacement à l'ICANN.

Vous avez dit clairement, et j'en prends note, que le programme de bourses ne devrait plus être une ligne dédiée aux déplacements mais que, par contre, il devrait être un programme en soi, avec ses propres mesures et avec ses propres objectifs. Je crois que c'est une très bonne suggestion. Nous en tiendrons compte.

Nous vous avons écouté. Je vous remercie.

[Applaudissements]

KASEK GALGAL : Merci. Merci.

AVRI DORIA : Merci. À ce stade, j'aimerais passer à un commentaire en ligne, s'il vous plaît.

INTERVENTION À DISTANCE : Nous avons une question en ligne en français que ma collègue Alexandra Dans va lire.

Je m'appelle Betty Fausta. Et je participe pour la première fois en tant que boursière de (nom) et Daniel. Je viens de la Guadeloupe dans les Caraïbes.

Je gère une entreprise de logiciels, et je suis également présidente d'une association avec 100 acteurs venant de l'activité numérique et de la communication. Je suis aussi professeur à l'université.

J'apprécie vraiment que l'ICANN me permette de parler en français, et je suis maintenant dans un espace absolument différent. Cela va m'aider au niveau professionnel.

J'aimerais -- je vais absolument informer les membres du Conseil de l'Université sur le sujet. J'espère que la diversité régionale et linguistique sera maintenue à l'avenir. Merci.

AVRI DORIA : Merci.

Un de nos francophones veut répondre ? Des commentaires ?
Cherine, s'il vous plaît.

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup. J'ai mentionné plus tôt qu'à l'ICANN on peut faire des contributions en six langues : français, russe, portugais, chinois, arabe, anglais et espagnol.

Français, russe, portugais, chinois, arabe, anglais et espagnol.

Je pense donc que nous allons continuer sur la même route. Et j'espère que cela nous aidera tous dans nos communications futures. Merci.

AVRI DORIA : Avant de poursuivre, c'est la fin du bloc 1. Je vais maintenant passer la parole à mon collègue, Khaled Koubaa. Je tiens à vous remercier tous pour ma première fois comme modératrice et des dialogues que nous avons menés. Khaled Koubaa, s'il vous plaît, à vous.

KHALED KOUBAA : Merci, Avri. Je peux vous assurer que vous l'avez bien fait. Merci.

Le prochain de la queue, s'il vous plaît.

MASON COLE : Salut. Bonjour. Je m'appelle Mason Cole. Je voulais revenir sur les commentaires du BC et de l'IC que nous avons entendus il y a quelques instants. Je viens juste de rentrer d'une réunion avec le personnel et les parties contractantes où nous avons proposé d'intégrer le modèle d'accès à l'accréditation du WHOIS récemment publié pour le soumettre aux APD. Je crois avoir entendu de J.J. que cela pourrait être possible. En supposant que ce modèle pourrait être instauré, peut-on obtenir le même

engagement du Conseil d'administration, de manière à ce que le WHOIS ne soit pas assombri et établir la date butoir de mai ?

GORAN MARBY :

Merci. Au lieu de répéter les commentaires que j'ai faits plus tôt, je vais ajouter quelque chose. Il semblerait que l'on se concentre sur un sujet, l'accréditation, comme si tout le reste était déjà fait. Et ce n'est pas le cas... Nous n'avons pas de guide clair. Nous avons des concepts, obtenus jusqu'à présent des APD, d'avoir un modèle d'accès échelonné.

À la rigueur, nous n'avons pas encore défini ce qui sera à l'intérieur de ce modèle. Nous l'avons proposé.

Nous n'avons pas pris une décision parce que nous sommes toujours en attente de plus d'information de ce qui sera à l'extérieur du modèle, ou à l'extérieur du jeu, pour ainsi dire.

Ainsi le modèle d'accréditation que nous devons établir -- il est très important de garder à l'esprit qu'il existe certaines questions fondamentales à verrouiller dans la discussion sur le RGPD, conjointement avec les APD et puis comme un modèle d'accréditation. Cela ne veut donc pas dire que nous allons nous concentrer sur le modèle d'accréditation. Si vous revenez en arrière et regardez ce qui est à l'extérieur ou l'intérieur du modèle que nous avons proposé, il y a beaucoup de différents points de

vue au sein de la communauté à cet égard. Des e-mails anonymes, des informations, etc.

Nous devons donc nous assurer de ne pas perdre de vue la question et de penser que, si nous devons nous mettre d'accord sur un modèle d'accréditation, tout sera correct. Nous avons encore des choses fondamentales pour définir un modèle d'accès échelonné. Qu'est-ce qui sera à l'extérieur de ce modèle ? Qu'est-ce qui sera à l'intérieur de ce modèle ? Quel genre d'information peut-on collecter ? Comment cette information sera-t-elle distribuée entre les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre ? Comment allons-nous voir cela en termes, par exemple, de la rétention et de toutes ces choses ?

Je suis donc d'accord -- Je n'ai plus rien à ajouter à ce sujet. Juste n'oubliez pas en premier lieu pas la base fondamentale de la question. Je vous remercie.

MASON COLE :

Merci beaucoup, Goran. Pouvons-nous obtenir un engagement sur le modèle d'accréditation ? Il y en a un mis devant toi maintenant.

GORAN MARBY :

Je crois que nous avons répondu à cette question plusieurs fois. Pour résumer, si la communauté se présente -- si l'ensemble de la

communauté se présente avec un modèle d'accréditation, nous serions enchantés de parler aux APD à ce sujet. Vous avez toujours la possibilité de parler vous-même aux APD, aux APD de pays individuels ou les groupes de l'Article 29. On ne va pas vous arrêter. Nous essayons de transmettre les questions fondamentales aux APD afin que nous puissions répondre. L'accréditation en est une partie importante, mais pas la seule. Nous ne sommes pas - nous ne sommes pas en train de négocier. Nous essayons d'obtenir autant de réponses que possible des APD à propos d'une question très importante. Et ce que nous faisons, c'est que vous avez vu que nous avons -- avec l'aide de la communauté, nous avons demandé un modèle hybride qui suscite des différences au sein de la communauté. Comme vous le voyez, nous avons déjà imprimé ça. Nous allons adopter -- nous allons -- après cette semaine, toutes les informations disponibles, nous allons mettre cela sur papier.

Nous ne devons pas répondre à toutes ces choses. Pas jusqu'à ce que les APD nous le disent. Merci.

MASON COLE : Merci.

KHALED KOUBAA : Merci, Mason. Farzaneh, svp.

FARZANEH BADI:

Je m'appelle Farzaneh Badii, présidente du groupe des représentants des entités non commerciales. J'ai deux commentaires à faire -- l'un est positif et l'autre critique. Pour être gentille, je vais lire la note positive en premier.

Le NCSG a organisé un cours de rédaction de politiques cette semaine, un véritable exercice de renforcement des capacités. Merci de l'opportunité. Et nous espérons que le reste de la communauté en bénéficie également.

Le deuxième point: Nous tenons à manifester nos préoccupations à propos de la conduite des dirigeants du NomCom. Ils ont changé les procédures opérationnelles en diluant le rôle des membres sans droit de vote dans le processus.

On a demandé la confidentialité de tous les aspects opérationnels du NomCom alors que la procédure opérationnelle a mentionné que l'opération devait être transparente. Et la confidentialité ne s'applique qu'à la délibération sur les candidats.

Merci.

[Applaudissements]

KHALED KOUBAA : Merci, Farzaneh.

Chris ?

CHRIS DISSPAIN : Juste pour dire que vous souhaitez peut-être -- le Comité de nomination fait actuellement l'objet d'une révision indépendante, et possiblement vous souhaitez présenter vos commentaires aux examinateurs. Merci, Farzaneh.

KHALED KOUBAA : S'il vous plaît.

JORDAN CARTER : Merci. Je m'appelle Jordan Carter, .NZ. Je viens de la ccNSO, plus ou moins.

Je voudrais faire un commentaire sur le budget et sur le point que vous, Cherine, et vous, Goran, vous avez mentionné dans vos discours d'ouverture sur la nécessité d'aborder la question du financement et sur le besoin de parler de priorités. Je souscris et j'adhère. J'ai pensé que c'était vraiment la bonne manière de commencer cet échange avec la communauté.

Je voudrais faire le point sur deux questions spécifiques. Premièrement le 85 % et puis le 15 %. Sur les chiffres prévus pour l'exercice fiscal 2019, 85 % représente environ 117 millions de

dollars. Si nous avons besoin de réaliser des économies de coûts, il faut le faire sur ces 117 millions de dollars. Nous n'allons pas trouver les réponses dans le 15 %, les 20 millions de dollars qui restent.

J'encourage donc le Conseil d'administration à travailler avec le CTO et voir comment faire des économies dans les opérations en cours. Je sais que quelque chose a été présentée dans le budget de cette année. Avec une organisation comme celle-ci, qui grandit si vite, je suis absolument convaincu qu'il y a différentes manières de trouver une valeur pour l'argent. Je vous encourage donc à maintenir la pression.

L'autre point concerne l'énorme augmentation des frais de personnel sur les trois budgets de 2017, 2018 et 2019. Il a augmenté, si je ne m'abuse, d'environ 33 % en trois ans. C'est une très forte augmentation des dépenses de personnel.

Et les frais de personnel sont proches de 80 millions pour l'an prochain. C'est beaucoup d'argent.

Alors je vous demande, je vous supplie de raconter l'histoire de cette augmentation.

Le document de synthèse présente les chiffres ainsi qu'une courbe des effectifs au cours des dernières années. Et voilà. Si je dois creuser plus profondément pour connaître l'histoire de ce

qui s'est passé, je pense que c'est un problème de présentation. Peut-être, nous n'avons pas évalué le coût de la stratégie de mondialisation avant de l'adopter. Peut-être toute sorte de choses. Merci de raconter l'histoire avec précision, ou le budget va couler dans l'eau lourde. Merci.

KHALED KOUBAA : Merci, Jordan.

Goran.

GORAN MARBY : Sur le premier point, Cherine va -- le Conseil va me donner une instruction de consulter et de présenter des propositions à la communauté sur les commentaires, le rythme, et toutes ces choses dans le 85 %.

Je pense que je peux m'engager ouvertement à ce moment même.

CHERINE CHALABY : Oui.

GORAN MARBY : Merci, Cherine.

Quant au deuxième point, lorsque vous dites l'augmentation du personnel, le personnel -- eh bien, on n'est pas simplement assis dans nos bureaux. En fait -- l'exercice fiscal 2019 est une sorte de tempête parfaite, que nous essayons -- la communication existe lorsque le récepteur comprend ce que vous dites.

Et nous avons essayé d'ajouter plus d'information sur le budget de cette année.

Si nous avons réussi, si vous ne pouvez pas le lire, je suis désolé, nous allons améliorer la prochaine fois. Je peux dire, que lorsque je regarde l'exercice fiscal 2019, deux ou trois choses me viennent à l'esprit. La première concerne les décisions antérieures prises par la communauté, par exemple, les mesures de reddition de comptes qui, par exemple, proviennent de la succession. Nos statuts constitutifs sont passés de 60 à 350 pages, y compris les nouvelles mesures de reddition de comptes.

Je ne juge pas. Je dis tout simplement. Certaines de ces choses coûteront de l'argent parce que nous devons ajouter des gens. Nous avons de nouveaux -- je ne les signale pas.

Mais des choses comme le Comité permanent de clients. Nous avons un conseil pour la PTI. Cela nous exige du personnel juridique. Et les auditeurs.

L'autre chose que nous pouvons dire aussi c'est que nous ne pouvons pas -- le nouveau programme des gTLD a signifié que nous sommes passés de 200 parties contractantes -- je n'étais pas là à l'époque -- à un peu plus de 2200, ce qui signifie que nous avons une croissance dans la GDD. Le département de la conformité a aussi augmenté ses effectifs à cause du volume de travail.

Et cette fois, je dirais que l'exercice fiscal 2019 est l'année pour laquelle nous avons ajouté beaucoup de coûts.

Mais je suis assis ici, et vous devriez examiner cela. Nous devrions être en mesure de vous donner plus d'informations à ce sujet. Mais revenons en arrière et parlons de tous les projets qui sont décidés. Nous pouvons en parler au lieu de dire que c'est le personnel contre la sensibilisation. C'est -- je pense que ce serait beaucoup plus raisonnable. Merci Jordan de m'avoir donné l'occasion de le dire.

JORDAN CARTER :

C'est la narration que nous avons besoin de voir tant dans les documents qu'ici. Je vous remercie.

Je peux dire que cette année, du fait d'avoir moins de financement, nous avons économisé de 6 à 8 millions de dollars à l'interne. Et, dans le budget de l'an prochain nous avons des

économies à l'interne d'environ 8,6 millions de dollars, ce qui représente environ 6 % du budget. Nous avons augmenté le soutien aux déplacements pour la communauté d'environ 12 %. Et nous l'avons diminué d'environ 12 % pour le personnel. Merci.

KHALED KOUBAA : Merci, Goran.

Stéphanie, s'il vous plaît. Avant de commencer avec vous, nous aimerions répondre à la question en ligne.

INTERVENTION À DISTANCE : Phil Buckingham, PDG de Dot Advice, conseiller financier en matière de gTLD, a deux questions.

Première question : Je voudrais tout d'abord remercier le PDG de l'ICANN Xavier et son équipe, pour l'effort énorme et les heures qu'ils ont consacrées à travailler sur les six documents concernant les introductions et les points forts du plan opérationnel et budget préliminaire de l'exercice fiscal 2019. Il y a là des centaines de pages. Mon entreprise a fait mensuellement le suivi de l'enregistrement de tous les TLD et de l'ensemble du marché des gTLD depuis le lancement du premier TLD, Donuts, en octobre 2013. Je suggère que le pire scénario pour le budget de l'exercice fiscal 2019 de l'ICANN qui a été fortement réduit par

rapport au budget actuel, est encore très, très optimiste et doit être diminué.

Il y a peut-être un élément salvateur. Google a finalement annoncé ce mois-ci le lancement de .APP. Ils ont acheté les TLD en vente aux enchères de l'ICANN pour la somme de 25 millions de dollars il y a plus de trois ans.

L'équipe financière de l'ICANN a considéré ce lancement dans le budget de l'exercice fiscal 2019? De plus, je trouve personnellement très décevant qu'après plus de six ans après la candidature, qui a le potentiel de revenus très lucratif pour l'ICANN, à savoir, .WEB, .MUSIC, .HOTEL et, en fait, .AMAZON, ces cas ne sont toujours pas résolus, sont toujours en litige et ne sont pas en mesure de faire le lancement. L'ICANN s'est tirée elle-même dans son pied.

Deuxième question : Si je comprends bien, le Conseil d'administration souhaite compléter le déficit de 5 millions en utilisant les fonds des enchères qui atteignent à l'heure actuelle 240 millions de dollars. Je suis tout à fait d'accord avec cette approche.

En fait, je propose à l'ICANN de le diminuer avec les 63 millions de dollars requis. Cependant, j'ai pensé que le fonds des enchères est cantonné dans cette approche, pas autorisé. Il serait

donc nécessaire de prévoir une modification aux statuts constitutifs. Est-ce toujours le cas ?

KHALED KOUBAA : Merci, Brad.

Goran.

GORAN MARBY : OK. Vous avez soulevé plusieurs points. Peut-être que je vais les aborder de l'arrière vers l'avant. Certainement, il y a un cantonnement autour du produit des enchères. Et ce processus est toujours en cours.

Je suis désolé. J'ai entendu des cris de l'auditoire que je n'ai pas compris. Approchez-vous du micro, svp.

CHRIS DISSPAIN : Je crois que Sébastien suggère que vous devriez dire à tout le monde qui vous êtes, Ron.

RON DA SILVA : Je m'appelle Ron, Ron da Silva.

Maintenant, j'ai perdu le fil de ma pensée. Ça marchait bien...

Alors, oui, il y a un cantonnement autour du produit des enchères. J'ai compris ça. J'essayais de me rappeler des deux autres points. Quelqu'un peut m'aider ici ? Merci, Cherine.

CHERINE CHALABY : Bon, je vais répondre à la question sur le fonds de réserve.

Nous avons lancé un premier document de consultation avant Noël l'an dernier dans lequel on demandait à la communauté quel serait le bon niveau pour le fonds de réserve.

Nous avons reçu un grand nombre de commentaires. Et finalement, la réponse, la meilleure réponse qui nous est venue à l'esprit est celle qui reflète les pensées de la communauté en général, à savoir qu'il devrait y avoir un minimum de 12 mois. Nous avons ensuite adopté une résolution à cet égard.

Par la suite, nous avons lancé un deuxième document de consultation peu avant notre arrivée à San Juan où nous avons dit : bon, compte tenu de cette décision, cela signifie que le fonds de réserve devrait être de 138 millions de dollars. Mais, étant donné son niveau à ce jour, on a un déficit de 68.

Nous avons proposé à la communauté d'envisager la question en termes d'une stratégie de réapprovisionnement. Et nous avons dit en dehors de ces 38 millions, les 68 millions, il devrait y avoir quelques principes à suivre ainsi que certaines orientations et

certaines objectifs. Ce que nous avons mentionné ici sont les principes. Le premier est que nous ne pouvons pas demander de l'argent à partir de n'importe quelle source avant de demander à l'organisation ICANN de faire des économies pour financer le fonds de réserve.

Nous avons dit dans le document que le futur budget adopté devra prévoir que l'organisation ICANN trouve la manière d'économiser de sorte à ce que ces économies soient automatiquement chargées dans le fonds de réserve. Ils doivent donc faire aussi leur contribution.

Nous avons dit que ce serait de l'ordre de 3 millions de dollars par an ; c.-à-d., 50 millions de dollars.

Dans la prochaine source de ... -- le fonds de réserve c'est ce que nous faisons avec les 36 millions qui ont été consacrés à la transition. Et ces 36 millions viennent du fonds de réserve. Nous avons présenté une idée pour que la communauté en tienne compte ; peut-être, le produit des enchères pourrait servir à contribuer au fonds de réserve.

Si vous ajoutez ces deux chiffres et si vous les enlevez du chiffre d'origine, cela donne 17 millions restants -- pour le fonds. Nous avons présenté différentes options pour la considération de la communauté, y compris prendre l'argent restant des nouveaux

gTLD ou demander plus à l'organisation ICANN, ou faire appel au produit des enchères pour en obtenir plus.

Ce que nous avons dit, c'est que nous n'allons pas demander aux parties contractantes de collecter de l'argent et d'y contribuer.

Alors, oui, l'argent est cantonné, et nous avons fait cela de façon délibérée --

[Le minuteur sonne]

-- Ce n'est mélangé ni à aucun autre fonds opérationnel ni à d'autres fonds de l'ICANN.

Merci.

KHALED KOUBAA : Puis-je avoir la réponse de Ron ?

RON DA SILVA : ...assez proches de nos hypothèses dans le passé. Définitivement nous apprécions ce commentaire. Je crois qu'il reste encore d'autres questions liées à certaines chaînes dans dans la série de nouveaux gTLD. C'est probablement mieux que Chris réponde à cette question.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Ron. En fait, -- pour ce qui est de la question liée à .APP que vous avez mentionnée, ce que nous faisons c'est prendre -- dans notre budget, c'est prendre en compte les frais fixes payables par chaque chaîne -- par chaque TLD. Ce que nous ne faisons pas c'est prendre cela en compte dans les ventes futures possibles dans le sens de, ça alors, c'est bien ; par conséquent, nous devons lancer une énorme somme d'argent et quant au produit des enchères, la réponse est oui, le produit des enchères est toujours cantonné.

Je crois que cela répond à la question.

Merci, Khaled.

KHALED KOUBAA : Merci.

Stéphanie, s'il vous plaît.

STEPHANIE PERRIN : Merci beaucoup. Stephanie Perrin du groupe de parties prenantes non commerciales.

J'aimerais que vous puissiez arrêter l'horloge pour dire quelques mots de politesse parce que je ne veux pas que quelqu'un puisse considérer cette question comme une attaque contre le Conseil

d'administration. Prenez-la comme une question honnête, voire naïve, de quelqu'un un peu lent à comprendre.

Depuis mon arrivée à l'ICANN il y a cinq ans, à l'EWG, je me suis demandé pourquoi une organisation avec tellement de gens capables, intelligents, qui est bien gérée, laisserait la conformité avec le GRPD pour la dernière minute. Et, oui, même il y a cinq ans, on savait que ça allait arriver. Personne ne faisait attention.

Cette perception de cette question est devenue encore plus aiguë au cours de l'année dernière, et j'ai travaillé au comité d'élaboration de politiques sur la politique du WHOIS, tout en essayant de bonne foi d'avoir une influence.

Et enfin, je me suis dit au cours des deux derniers jours, quand j'assistais aux réunions où l'équipe SWAT du RGPD négociait une solution provisoire avec les parties contractantes et la communauté commerciale, que ce serait une négociation à laquelle la société civile ne participe pas vraiment de la même manière que nous le faisons dans le PDP. Nous avons 56 membres dans le PDP. Et j'ai démissionné du PDP parce que j'ai perçu -- J'ai finalement eu -- j'ai pu voir clairement qu'il est évident que si le Conseil a la capacité d'imposer une politique provisoire comme mesure d'urgence, pourquoi travailler sur le RGPD -- dans un environnement multipartite, parce que la politique va coller. Chaque politique du WHOIS décidée comme

une mesure provisoire a été coincée, et je ne suis pas optimiste sur le fait que nous soyons en mesure de la modifier par la suite dans le PDP.

Je me demandais si vous pourriez faire un commentaire à cet égard. Et surtout, ne pensez pas que c'est une attaque... C'est juste une question stupide.

CHRIS DISSPAIN : Désolé, Stéphanie, et je m'en excuse. Puis-je simplement vous demander très précisément quelle est la question ?

STEPHANIE PERRIN : Eh bien, la question est, quelle est la raison pour que l'ICANN, en tant qu'organisation, n'ait pas abordé le RGPD pendant tous ces ans, tout particulièrement -- n'oubliez pas, il y a des entreprises représentées ici qui ont beaucoup travaillé au RGPD au cours des quatre dernières années. Ça prend du temps.

Si la réponse à cette question est que le processus multipartite se termine en un coup de tête pénible, et nous savons que c'est le cas, alors le moyen rapide est de le laisser à la dernière minute et d'imposer une politique intérimaire du Conseil d'administration, qui ne compte pas sur des gens comme moi, parce qu'on peut être difficiles. Nous le savons.

Est-ce assez clair ?

KHALED KOUBAA : Goran, à vous, s'il vous plaît.

GORAN MARBY : Ils viennent de m'appeler par mon surnom informel, je ne me suis donc pas rendu compte que c'était moi.

Vous avez raison. On est en retard. Terriblement en retard. Comment éviter cela ? Comment faire en sorte que cette communauté comprenne véritablement les conséquences de lois qui sont discutées dans les parlements du monde entier ? Comment faire ? Le RGPD est vraiment le premier -- j'ai cru comprendre, c'est vraiment la première loi qui a une incidence directe sur notre capacité de faire de la politique. C'est ça. Nous pouvons en débattre, nous pouvons ne pas l'admettre, mais c'est comme ça.

Et nous voyons -- nous voyons, lorsque nous rencontrons les gouvernements et d'autres, et nous parlons en particulier aux membres de la communauté du monde entier, qu'il y aura d'autres, parce qu'il y a beaucoup de pays qui discutent de différents RGPD, ePrivacy et nous les voyons.

Je n'ai pas de réponse simple sur la manière de le faire.

-- Ce que je veux faire -- je veux faire quelque chose, de toute façon. L'une des choses que nous essayons de faire maintenant est de rassembler des propositions législatives ayant un impact dans l'espace de la vie privée sur notre capacité de faire des politiques.

[Le minuteur sonne]

Nous travaillons là-dessus, et pendant les deux prochains mois, nous vous ferons parvenir cette information sans -- nous ne sommes pas une organisation politique. Nous n'avons pas d'interférence dans le processus politique, mais pour que vous et la communauté sachiez quelles sont les tendances quand il s'agit de propositions législatives que nous pourrions peut-être éviter. L'autre chose que nous essayons de faire c'est de nous engager de plus en plus dans les conversations avec vous parce que je commence à penser que nous devons participer lorsque les propositions législatives sont discutées. Cela signifie que nous devons trouver un moyen d'un point de vue apolitique, s'il y a des choses qui peuvent avoir un effet, nous devrions au moins dire s'il y a une nouvelle loi pour cela, parce que le texte est mauvais, on devrait au moins avoir l'occasion de le dire.

Voilà donc deux des pensées que nous avons maintenant. Nous ne savons pas cent pour cent la façon de le faire. Nous devons y réfléchir et ensuite reprendre un dialogue avec vous. Peut-être à

Panama, nous pourrions discuter comment le faire à travers un processus transparent, ouvert, de façon apolitique et comment nous pouvons procéder à partir de là.

Je vous remercie.

STEPHANIE PERRIN : Puis-je répondre à sa question, c'est à dire comment faisons-nous cela ?

KHALED KOUBAA : Bien sûr.

STEPHANIE PERRIN : Eh bien, la société civile doit participer lorsque vous faites ces choses provisoires car nous sommes ceux qui luttent dans le but de protéger les droits de l'homme dans la législation du monde entier. Nous comprenons assez bien la législation. Alors, laissez-nous venir et essayer d'agir de bonne foi dans cette rédaction de la politique provisoire.

Nous apprécions la transparence totale. Vraiment. Je le dis sincèrement. Mais la transparence n'est pas la participation. Nous voulons également la participation.

Merci.

KHALED KOUBAA : Merci, Stéphanie.

[Applaudissements]

Becky pourriez-vous faire des commentaires à cet égard ?

BECKY BURR :

Je serai très brève. Je ne suis jamais en désaccord avec Goran, mais je pense que -- je pense qu'il y a ici quelque chose d'important.

Je pense que le contrôle de la législation et la compréhension de son impact sur l'élaboration de politiques est critique. La contribution sera -- j'espère que les esprits seront mobilisés dans le domaine de la politique plus tôt que dans d'autres cas, parce qu'il n'y a rien comme une date limite, et normalement cette date doit être proche pour mobiliser les esprits.

Cela dit, je voudrais revenir à ce que Goran a mentionné lorsque cet échange a commencé. Ouais, on aurait dû commencer avec ça plus tôt. Vous savez, tout comme une question de conformité, on aurait dû commencer avec ça plus tôt. Et juste pour donner à la communauté un peu plus de souplesse en termes focalisation, nous étions en quelque sorte engagés dans ce grand problème de

la transition et alors nous avons dévié notre attention. Ce n'est pas une excuse. On aurait dû commencer plus tôt.

KHALED KOUBAA : Merci, Becky. Michele, svp.

MICHELE NEYLON : Bonjour. C'est Michele Neylon, parlant en mon propre nom, comme toujours. Juste deux choses. C'est plutôt des commentaires que des questions précises, mais j'ai aussi quelques questions. Malheureusement, cette réunion est devenue la réunion du RGPD. Tout ce que nous faisons chaque jour, tout le jour, c'est le RGPD. Je devrai malheureusement aborder la question brièvement.

Le modèle d'accréditation a été présent -- montré aux parties prenantes. Hier, on a eu une réunion avec le groupe des représentants des entités commerciales, mais cela ne veut pas dire que nous l'appuyons. Cela ne veut pas dire que nous avons eu ni la chance d'approfondir vraiment sur la question, ni la chance de voir des modifications mises à jour, ni la version modifiée du modèle d'accréditation qui est proposé. Alors que moi personnellement je n'ai aucun problème avec qui que ce soit qui envoie des documents aux APD, ou qui parle aux APD, je préfère pécher par excès de prudence que n'importe quoi soit

présenté au nom de la communauté de l'ICANN, alors qu'en réalité, à l'heure actuelle, ce qui est -- ce qu'il y a c'est quelque chose d'un segment de la communauté et ce segment de la communauté ne fait pas l'objet d'amendes en vertu du RGPD. Ils ne sont pas exposés à cette question. Nous -- peut-être nous pourrions travailler avec eux à l'avenir. Je pense que c'est quelque chose qui a été discutée lors des réunions plus tôt aujourd'hui, mais ce que l'on a en ce moment n'est pas quelque chose que nous ayons négociée avec eux.

Deuxièmement, en ce qui concerne le budget, certaines personnes sont inquiètes à propos des réductions du budget. Je sais que Cherine et Goran ont tous deux parlé longuement de ce genre d'équilibre. Je suis rassuré que les frais ne vont pas être augmentés. Cela a été dit plus d'une fois, notamment en relation avec la réserve. Tout simplement pour que les gens prennent conscience du fait que si les frais sont augmentés de 1 ou 2 centimes, cela doit aller quelque part ailleurs, ce qui signifie que nous, en tant qu'opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement, nous allons finir par passer ça à nos clients. Nous allons finir par avoir -- ceci aura une incidence sur beaucoup plus de gens que ceux qui viennent aux réunions de l'ICANN.

[Le minuteur sonne]

Et j'ai une question pour vous. Pourriez-vous fournir une justification détaillée quant à la structure de frais qui est proposé pour le proxy -- le service d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire parce que cela vient -- il est clair, des conversations que nous avons menées cette semaine avec le département de conformité de l'ICANN sachant qu'il n'y a pas d'impact sur leurs effectifs, qu'il n'y a aucun impact sur le nombre de plaintes traitées, qu'ils n'ont aucune intention d'augmenter leurs effectifs, mais que les frais qui sont proposées sont susceptibles d'avoir des répercussions négatives notamment sur les petits opérateurs. Merci.

KHALED KOUBAA :

Merci, Michele. Je voudrais annoncer que la queue sera fermée après le monsieur, parce que nous irons nous reposer dans quelques minutes. Je vais demander à Goran de bien vouloir faire un commentaire ou de donner une réponse.

GORAN MARBY :

Merci pour la question, Michele. C'est une question assez détaillée dans un certain sens, et j'y reviendrai. Nous devons continuer la discussion sur la conformité en tant que telle et comment nous allons nous y prendre. Jamie fait un travail impressionnant pour parvenir à une plus grande transparence, en collaboration avec le projet DAAR et voir comment nous

pouvons interagir. Vous et moi, on a eu plusieurs conversations personnelles sur la manière de l'améliorer. Je vais y revenir et continuer la discussion sur la conformité dans son ensemble. C'est une fonction très importante pour l'ICANN. C'est une partie de notre DNA, parce que c'est une partie de notre « comment faire » -- c'est une partie de la politique définie par la communauté. Mais cela dit, nous pouvons toujours améliorer. Merci.

KHALED KOUBAA : Merci. Brad, je crois savoir que nous avons -- nous avons une question en ligne.

INTERVENTION À DISTANCE : Rythme Aaron écrit : bonjour, tout le monde. Je m'appelle Aaron Rythme, fondateur du site Web .LESS. Je suis un ingénieur en télécommunications qui a développé l'innovation dont l'ICANN a besoin pour que le programme des gTLD soit réussi. Comme nous le savons tous et comme vous avez vu les extensions de 2012 n'ont pas fourni de véritables innovations pour améliorer l'Internet à tous les niveaux. De plus, ils ne produisent simplement pas des chiffres extraordinaires par la vente ou l'usage des consommateurs. Les extensions du site Web .LESS sont tout ce que l'ICANN cherche. Ma préoccupation aujourd'hui, c'est que j'ai entendu dire quelque chose à propos

de la prochaine série, qu'elle serait retardée jusqu'en 2022. Mes collègues et moi, on trouve que cela est inacceptable. Si vous n'êtes pas au courant des fonctionnalités et des avantages des extensions du site Web .LESS, je vous invite à consulter le site Web d'advertisingstandards.org. Vous y trouverez la vraie innovation dont il vaut la peine en parler. Il ne devrait pas y avoir de retard dans le processus de l'ICANN pour développer une véritable innovation.

KHALED KOUBAA : Qui peut faire des commentaires ? Merci. S'il vous plaît.

LORI SCHULMAN : Salut. Je m'appelle Lori Schulman. Je suis la représentante de l'Association internationale des marques de commerce, et je suis membre de l'IPC. Je tiens à remercier le Conseil d'administration et en particulier Xavier qui n'est pas un membre du Conseil mais un directeur de l'ICANN d'être allés plus loin et avoir posé des questions difficiles sur le budget. Nous pensons que c'est très positif et nous apprécions vraiment les efforts que vous avez faits, en particulier avec les réserves, cette année.

Mais sur cette note, je voudrais faire une demande. Vous devez l'avoir remarqué dans le processus de budgétisation et de la manière d'effectuer les réductions qu'il y a certaines organisations à but non lucratif comme ICANNWiki, par exemple, qui montre à la communauté son esprit et sa bonne volonté, alors

que ce budget est en cours d'examen pour être réduit d'un seul coup plutôt que de le faire sur une période de temps. Je voudrais demander au Conseil d'administration, et en particulier au Comité de finances de considérer, lorsque vous décidez des réductions pour les organisations à but non lucratif prises en charge par l'ICANN, de ne pas faire de coupes drastiques si votre contribution est de plus de 50 % de leur budget. Ils auront besoin de temps pour constituer le fonds. Ainsi, alors que nous sommes en faveur de la responsabilité financière et que nous appuyons les réductions, nous vous demandons de décider des réductions d'une façon qui permettrait à ces organismes sans but lucratif de survivre. Merci.

[Applaudissements]

KHALED KOUBAA : Merci. Je vais ajouter mes remerciements personnels à Xavier, et je vais le passer la parole à Goran pour la réponse.

GORAN MARBY : Merci. Je prends toutes les questions relatives aux réductions.

LORI SCHULMAN : Ah, d'accord. Alors allez-vous considérer ça M le Président, PDG ?

GORAN MARBY : Cela sonnait comme une chanson d'une certaine façon. Nous avons reçu plus de 150 commentaires dont un grand nombre portait sur cette question. C'est un dialogue que nous avons mené avec cette entité pendant très, très longtemps. Cela a été - il y a eu -- pendant longtemps nous -- nous avons dit que nous allions éliminer une partie de leur financement. Nous avons débattu pendant longtemps sur des modèles de financement alternatifs. Et nous allons, comme Cherine dit toujours, nous allons prendre en compte vos commentaires pour la prochaine série et, espérons-le, la prochaine fois, nous pourrions débattre au lieu de nous plaindre d'avoir un processus de deux ans. Mais je vous donne cela, il y a des représentants de nombreux groupes d'intérêt et d'organisations dans cette salle. Je dirais, allez dehors, parlez avec eux et aidez-les à leur financement. Vous -- Il y a aujourd'hui dans la salle de nombreuses organisations différentes qui pourraient vous aider. Et continuons le dialogue sur ce point. Mais -- et pour leur bien, et pour le mien, aidons-les. Je vous remercie.

LORI SCHULMAN : Merci. J'aimerais répondre que l'INTA est un sponsor d'ICANNWiki.

GORAN MARBY : En fait, je le sais.

LORI SCHULMAN : Merci.

KHALED KOUBAA : Merci. Nous avons une autre question en ligne avant le monsieur.
Merci.

INTERVENTION À DISTANCE : Thomas McBride, titulaire de nom de domaine écrit : dans le cadre de la consultation publique sur le réapprovisionnement du fonds de réserve, un principe stipule ce qui suit : Au cours de la période de cinq ans l'organisation ICANN devrait prévoir des économies opérationnelles afin de faire une contribution de 15 millions de dollars américains au total, conformément au principe 2. Cela veut dire qu'à la fin de la période de cinq ans les chiffres du budget de l'ICANN vont encore diminuer de 15 millions de dollars ? Ainsi, au lieu de 140 millions de dollars par an, ce sera 125 millions de dollars par an. Si non, pourquoi l'ICANN n'envisage pas de réduire ses dépenses globales afin de réduire le budget pour aider à combler le fossé ? Merci.

KHALED KOUBAA : Cherine, s'il vous plaît.

CHERINE CHALABY : Merci pour la question. Deux choses. Ce que nous avons dit dans le document de consultation est que l'organisation ICANN doit trouver 3 millions de réduction par an au cours des cinq prochaines années, pour arriver à un total de 15 millions de dollars. Cela ne veut pas dire que la -- le coût descend à 15 automatiquement -- de 15 millions de dollars à la fin. Cela signifie que chaque année, il y a une contribution de 3 millions de dollars. La chose la plus importante, nous avons dit que nous devrions viser à ce que nos dépenses soient toujours inférieures à notre financement. Nous devrions optimiser la taille de notre opération afin d'aider à la mission. Et nous ne devrions pas augmenter automatiquement nos coûts de fonctionnement juste parce que les fonds disponibles augmentent. Nous devons donc trouver une façon de garder en permanence la taille de l'opération à un niveau correct pour l'entreprise et pour notre mission. Merci.

KHALED KOUBAA : Merci, Cherine. S'il vous plaît.

DUSTIN PHILLIPS : Salut. Je m'appelle Dustin Phillips, et je suis le co-directeur exécutif d'ICANN Wiki. Je veux juste remercier les gars à ICANN Wiki pour nous soutenir et nous permettre de fournir nos services

à la communauté jusqu'à présent, ce que nous avons fait de manière rentable et avec amour.

Maintenant, nous avons été déçus d'apprendre que l'ICANN a l'intention de retirer entièrement ICANN Wiki de son budget, malgré l'alignement de nos missions, le montant du soutien communautaire, et les résultats concrets que nous avons démontrés dans les rapports que nous avons soumis à l'ICANN.

Maintenant, la valeur d'ICANN Wiki a été démontrée dans l'appui massif des commentaires publics pour le budget de l'exercice fiscal 2019. En premier lieu, ils ont dit qu'ICANNWiki devait réduire les barrières pour devenir actif dans l'élaboration des politiques de l'ICANN et que la valeur d'une ressource neutre qui présente les fondements de l'industrie de façon conviviale et qui est indépendante de l'organisation de l'ICANN ne peut pas être suffisamment mise en lumière.

Deuxièmement, ils ont également dit que lors des réunions de l'ICANN qu'ICANNWiki engage la communauté, contribue à une participation bien informée et que nos activités de sensibilisation réunissent les parties prenantes afin de bâtir une communauté plus forte.

Troisièmement, ils ont dit qu'ICANNWiki fournit la capacité de sensibilisation et de développement de contenus localisés qui sont distribués dans toutes les régions et est même intégré dans

la stratégie de l'organisation ICANN. Par exemple, nous avons été reconnus et intégrés dans la stratégie de renouvellement de LAC de 2018 jusqu'en 2020 et clairement ce projet signifie beaucoup pour la communauté, y compris nous à ICANNWiki. Le retrait complet du financement de l'ICANN menace la viabilité du projet, ainsi qu'une perte de temps précieux et de ressources que la communauté a investi au fil des ans.

J'aimerais terminer sur une citation qui concentre à mon avis --

[Le minuteur sonne]

-- l'essentiel des commentaires du public. Finalement la perte d'ICANNWiki serait une perte pour l'ensemble de notre sens de la communauté. Merci.

KHALED KOUBAA : Merci.

[Applaudissements]

Merci. Nous prenons note de votre commentaire et nous l'apprécions. Nous aurons maintenant une pause de quelques minutes. Une pause de 15 minutes exactes. Nous nous reverrons dans cette salle à 15h25. Merci beaucoup.

[Pause]

BRAD WHITE : Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à la suite du deuxième forum public de la réunion ICANN 61. Nous allons maintenant céder la parole à Rafael Lito Ibarra, notre prochain orateur.

LITO IBARRA : Merci, Brad. Soyez les bienvenus encore une fois. Nous allons commencer la deuxième partie de ce forum public. Comme nous le savons tous, la réunion ICANN 62 aura lieu au Panama, en juin prochain. Afin de mieux connaître ce magnifique pays de notre région, Amérique latine et Caraïbes, j'inviterai Rodrigo de la Parra, vice-président en charge de la relation avec les parties prenantes pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Rodrigo.

RODRIGO DE LA PARRA : Bonjour, tout le monde. Je vais parler en espagnol. Si vous ne parlez pas l'espagnol, ce serait une bonne idée de prendre vos écouteurs.

Bonjour à tous. Je suis ici pour vous inviter à la réunion ICANN 62 qui aura lieu dans la ville de Panama. Il s'agit de notre forum de politiques où la communauté se concentre sur les groupes de travail consacrés aux politiques de l'ICANN. Malheureusement, nos hôtes n'ont pas pu être ici avec nous. Mais j'ai récemment visité le Panama et j'ai pu les contacter.

Le Gouvernement du Panama soutiendra la réunion de l'ICANN d'un point de vue institutionnel. Nous avons aussi été en contact avec la communauté technique à travers le gestionnaire ccTLD ; et bien entendu, avec la société civile du Panama qui participe activement à l'ICANN et à d'autres processus de gouvernance de l'Internet.

Certes, je dois souligner qu'au cours des dernières années, des réunions très importantes pour la région Amérique latine et les Caraïbes ont eu lieu au Panama.

L'année dernière, le Panama a accueilli le l'IGF de LAC, le Forum sur la gouvernance de l'Internet pour la région. Notre hôtesse est

ici avec nous. Vous allez la rencontrer plus tard. Elle est membre d'un ALS qui fait partie de LACRALO.

Cette année, en plus de la réunion de l'ICANN, au mois de mai nous aurons également la réunion de LACNIC dans la ville de Panama. En plus de la réunion, l'ICANN fête son 20ème anniversaire cette année. Cette organisation sœur de la région LacTLD qui regroupe les ccTLD de la région fête également son 20e anniversaire. Ainsi au cours de la -- près de la réunion de l'ICANN, ils auront aussi leur célébration. Ceci est très important pour la région.

Il est également très important pour nous qu'une réunion de l'ICANN se déroule encore une fois dans la région. Comme vous le savez peut-être, malheureusement, nous avons dû remettre à plus tard deux réunions. Une a été celle-ci où nous sommes maintenant, à notre avis très importante pour notre région du point de vue géographique et culturel. Les différents participants et parties prenantes de la région sont très heureux de nous accueillir et d'avoir une autre réunion de l'ICANN. Et maintenant ils vont nous accueillir dans la ville de Panama.

Nous sommes également en train de préparer notre stratégie régionale à travers les différents groupes de parties prenantes de l'Amérique latine et les Caraïbes afin qu'ils soient en mesure de tirer parti de ce forum politique. C'est ça, nous essayons de nous

rapprocher de notre travail. Et comme vous le savez peut-être, cette réunion a un important volet de sensibilisation supplémentaire et on commencera à travailler avec d'autres parties prenantes.

Eh bien, sans plus tarder, j'aimerais vous dire que nous vous attendons du 25 au 28 juin dans la ville de Panama. Je vous remercie.

[Applaudissements]

LITO IBARRA :

Merci, Rodrigo. Je vais continuer à parler en espagnol.

Pour nous, les latino-américains et les gens des Caraïbes, il est très agréable de vous accueillir dans notre région. Nous en sommes heureux. Et je suis également très heureux de faire maintenant l'annonce suivante à propos de la réunion ICANN 62 au Panama, tout aussi heureux que lorsque j'ai annoncé cette réunion ici à Puerto Rico.

Les réunions mentionnées par Rodrigo ont eu lieu et continueront d'avoir lieu au Panama. D'ailleurs, à titre personnel, j'ai moi-même eu l'honneur d'être le premier président de LacTLD lorsqu'il a été créé il y a 20 ans. Et même si elle ne fait pas partie du groupe d'accueil de la réunion ICANN 62, ici à la réunion ICANN 61 à San Juan, nous avons des gens comme Léa Hernandez, qui

se trouve de ce côté-là. Elle est panaméenne et je suis sûr qu'elle sera une excellente guide dans la ville de Panama. Et l'année prochaine, en 2019, la ville fêtera son 500e anniversaire.

J'espère qu'avec cette information et avec toutes ces questions attrayantes, nous recevrons votre soutien dans la région Amérique latine et Caraïbes. Nous devons également être en mesure de continuer à débattre des politiques et de tous les domaines de l'intérêt qui nous réunissent à l'ICANN, tout au long de l'année. Je vous remercie.

Ceci dit, je vais maintenant inviter les participants à faire la queue devant les micros. Je vais passer la parole à mon ami Kaveh pour qu'il dirige le forum public.

KAVEH RANJBAR : Merci beaucoup, Lito.

Pour commencer la séance, veuillez vous mettre dans les queues.

En attendant, nous avons une question en ligne. Je vais passer la parole à Brad pour la question en ligne.

Brad.

INTERVENTION À DISTANCE : Michael Palage écrit : L'ICANN pourrait donner des informations sur le problème de sécurité potentiel qui a abouti à l'arrêt du service d'Adobe Connect ? Cette interruption pourrait-elle avoir un impact négatif sur l'utilisation de ce service à partir de maintenant ? Ou le problème de sécurité se rapporte uniquement à cet événement de l'ICANN ?

Enfin, si les problèmes de sécurité sont liés à la possibilité de compromettre des données personnelles, le délégué à la protection des données de l'ICANN, Dan Halloran, a-t-il été consulté ? Et quand est-ce que l'ensemble de la communauté de l'ICANN sera informé de cette situation et de la remédiation/résolution de l'ICANN ? Merci.

KAVEH RANJBAR : Merci beaucoup, Brad.

Je vais le passer la parole à Goran.

GORAN MARBY : Merci. Nous continuons à travailler sur Adobe et avec notre fournisseur de services en nuage sur cette enquête, y compris la coordination avec les membres du SSAC qui ont signalé le problème.

Nous continuerons à vous tenir au courant sur cette question, conformément à nos lignes directrices sur la divulgation de coordonnées. Cela signifie que nous travaillons conjointement avec nos fournisseurs et la personne qui a signalé ce problème dans l'enquête et à partager des informations sur la question.

Parallèlement, nous allons réviser les fichiers de journalisation disponibles afin de déterminer si cette question est exploitée pour obtenir un accès non autorisé à toute information ayant été partagée dans la séance Adobe Connect de l'ICANN. Jusqu'à ce que nous en saurons davantage, les services Adobe Connect de l'ICANN resteront hors ligne. Dans l'intervalle, nous allons mettre en place une coordination alternative pour la communauté. Alors, restez à l'écoute !

Et pour répondre spécifiquement à votre question, Dan était dans la salle lorsque nous avons discuté de la question. Merci.

KAVEH RANJBAR : Merci beaucoup, Goran.

S'il vous plaît.

Le suivant.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Bonjour tout le monde, nous sommes réunis ici pour montrer notre soutien. Mon commentaire ne sera pas le plus populaire... Toutefois, en voyant le grand nombre de femmes qui a présenté des solutions concrètes, c'est notre responsabilité de le dire haut et fort.

La réunion ICANN 59 était la première réunion après la création de la politique de lutte contre le harcèlement à travers un nouveau mécanisme pour signaler tout type de comportement inapproprié ou de harcèlement.

Après n'avoir vu aucun précédent de la façon dont le mécanisme fonctionne, et comme les femmes hésitent sur l'utilisation du mécanisme, nous sommes conscients et reconnaissons que c'est vraiment une nouvelle politique, mais nous aimerions que l'organisation soit plus claire et transparente sur les mécanismes utilisés par le bureau de l'ombudsman. Tout en gardant à l'esprit que certains d'entre nous on a vécu de mauvaises expériences de rapports d'incidents à l'extérieur de l'ICANN, lorsque l'on parle de questions touchant au harcèlement, il y a normalement des répercussions généralisées et de la marginalisation simplement du fait de dire quel serait le résultat. Les femmes comme nous dans la communauté se sont vues bien des fois confrontées au harcèlement. Plusieurs parmi nous songent à une participation virtuelle car l'engagement physique de participer à la réunion en personne a entraîné du harcèlement verbal et même physique à

plusieurs reprises. Nous avons identifié des cas de harcèlement que nous allons partager avec le Conseil d'administration (par le biais d'une déclaration) vers la fin de la journée. Nous aimerions recevoir une réponse, svp.

Et nous éviterons pour l'instant d'utiliser des noms afin de garder l'accent sur le sujet et pas sur la personne elle-même.

Selon ces témoignages, nous formulons les recommandations suivantes : Premièrement, il devrait y avoir un médiateur femme pour les rapports de harcèlement. Plusieurs études ont prouvé que, compte tenu de la sensibilité de la question du harcèlement sexuel, les rapports sont plus enclins à être abordés et d'être présentés lorsque le médiateur est, A, une femme ; B, un expert dans les questions de genre et l'atténuation des risques de harcèlement.

Deuxièmement, l'organisation ICANN devrait s'efforcer davantage pour sensibiliser tous les participants au sujet de la politique anti-harcèlement. Par exemple, chaque participant à l'ICANN devrait avoir entièrement lu et avoir promis de s'engager dans la politique anti-harcèlement avant de s'engager dans toute réunion de l'ICANN, et pas seulement en cochant une case.

Deuxièmement, il devrait y avoir plus d'images autour des centres de réunion sur ce qu'est le harcèlement.

Le dernier point serait que nous proposons des amendements à la politique. La politique devrait être plus détaillée sur le processus complet des mécanismes utilisés par l'ombudsman tels que des détails sur les discussions informelles qui se produisent dans le mécanisme de notification lorsque l'incident de harcèlement se produit pour la première fois.

[Le minuteur sonne]

La politique devrait tenir compte non seulement du contexte culturel du délinquant mais aussi du contexte culturel de la survivante/victime et la politique devrait avoir établi clairement quelles sont les répercussions.

Lorsque la communauté ne donne aucune réponse solide à l'égard du harceleur, ses caractéristiques agressives peuvent augmenter car ce serait plus difficile de l'arrêter. Alors, nous aimerions recevoir une réponse. Qu'en pensez-vous, et comment pensez-vous que vous pouvez aider ? Merci.

KAVEH RANJBAR : Je vous remercie.

[Applaudissements]

CHRIS DISSPAIN : Je vous remercie. Alors vous allez nous envoyer la note. Et, oui, vous obtiendrez une réponse.

Et, aussi, je tiens personnellement à souligner le point que vous signalez sur la communication avec quelqu'un dans le bureau de l'ombudsman qui puisse comprendre clairement la position où vous vous trouvez. J'ai voulu le souligner.

Je veux signaler spécifiquement que nous allons -- ce que vous avez dit au sujet d'une nouvelle politique sur le harcèlement, etc... nous allons alors demander à l'ombudsman de faire un rapport sur la mise en œuvre de ce que vous avez mentionné. Et évidemment, je sais que vous le savez, il ne peut pas inclure des informations personnelles. Mais nous pouvons au moins avoir une idée de comment ça marche.

Mais l'essentiel est de dire que vous pouvez envoyer une lettre et qu'il vous répondra. Merci.

Personne d'autre ?

KAVEH RANJBAR : Merci beaucoup, Chris.

Lousewies.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Ouais. Tout d’abord, je tiens à vous remercier d’être venu. C’est une question extrêmement importante. C’est extrêmement important que tout le monde se sente en sécurité de participer pleinement à l’ICANN.

J’ai seulement été au Conseil d’administration pour 2 ans et demi, mais j’ai été vraiment impressionnée par la responsabilité avec laquelle le Conseil d’administration aborde ces questions. Bien entendu, c’était tard pour avoir une politique anti-harcèlement directe. Mais elle est là maintenant. Il est important que nous sachions comment cela fonctionne non seulement en théorie, mais surtout que nous puissions faire confiance au fonctionnement dans la pratique.

Je vous remercie d’avoir pris le temps et le courage de venir ici et de parler de quelque chose qui affecte beaucoup de gens.

Et je puis vous assurer que tout le monde s’est engagé à faire en sorte que la participation à l’ICANN ne soit pas seulement un endroit très sûr mais aussi une bonne et agréable expérience dans laquelle chacun se sente inclus. Merci.

LITO IBARRA : Merci beaucoup, et merci d’avoir soulevé ces préoccupations.

Cherine, s’il vous plaît.

CHERINE CHALABY : Je tiens aussi à apporter mon soutien à tous ceux qui ont pris la parole au micro et à mes collègues, Lousewies et Chris. Il est très important que l'ICANN soit un endroit sûr pour tous. Et je veux dire tous. Plus nous serons attachés à la sensibilisation, plus ce sera sûr et plus nous serons tous à l'aise et profiterons de notre participation à l'ICANN.

Merci encore une fois et merci d'avoir soulevé la question. Et continuez sur la bonne route. Merci.

LITO IBARRA : Merci beaucoup, Cherine. Oui, svp. Question suivante, s'il vous plaît.

AMADEU ABRIL i ABRIL : Je m'appelle Amadeu Abril i Abril. Je viens tout seul au micro. Je vais parler à titre personnel.

Qui voudrait répondre à Stephanie, Stephanie de la société civile... au nom de tout le reste. Elle vient de poser la question sur comment ça fonctionne ici.

Je crois qu'à partir du dialogue informel de ce matin, désolé, ou au début de l'après-midi, nous avons toujours essayé d'équilibrer les intérêts.

La question est d'équilibrer les intérêts : s'il y a une personne qui va dans un sens, on a besoin d'en ajouter une autre dans le sens contraire. Et cela est très souvent [incompréhensible]. Ce n'est pas nécessairement ça. Mais le fait que nous ayons comme résultat l'équilibre au lieu d'une décision n'est pas un accident. C'est une partie de la conception.

Cela dit, je ne suis pas d'accord sur le fait que, dans ce cas concret c'est parce que le Conseil d'administration veut faire quelque chose, ça ou ça.

Je suis également en désaccord avec Goran qui dit que c'est la première fois qu'une loi propose ou empêche une politique. Si nous avons l'UDRP ou le TMCH en raison de l'influence directe de [incompréhensible] c'est pas mal. Je soutiens absolument ça.

Mais je tiens à vous rappeler que l'une des premières choses que l'on a faites, avant même la création de la GNSO au printemps de 1999, a été la création de groupes de travail. Le troisième, le groupe de travail C, s'occupait de la réforme du WHOIS, pas de publier des tonnes de détails sur les individus. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. C'est là depuis au moins 1999. Les membres du personnel ont refusé de s'en occuper dans de nombreuses occasions, non pas parce qu'ils soient méchants ou quoi que ce soit, simplement parce qu'il y a des lobbyings au niveau du gouvernement qui ne veulent pas que la question soit

résolue. Et voilà la raison. Je ne pense pas que ce soit parce que le Conseil d'administration de l'ICANN a préféré disposer d'une mesure provisoire au lieu du PDP ou que le PDP ne fonctionne pas. Cela a été le cas dans d'autres situations. Dans ce cas, simplement en raison de la réalité des forces.

Combien de temps il me reste ? Je ne vois pas -- 6 secondes. OK. Je vais faire la queue encore une fois.

Une chose : Lito, J'espère que vous serez présent à Barcelone et au Panama, parce que cette année nous avons trois réunions consécutives dans des pays latins. À mon avis, la Catalogne est une région du monde différente, mais nous sommes toujours la fraternité des Latins.

LITO IBARRA : Merci de votre contribution. S'il vous plaît.

SEBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet au micro. Merci. Je pense que c'est une conversation non seulement entre la communauté et le Conseil d'administration mais aussi au sein de la communauté. J'aimerais revenir sur ce qui a été dit avant parce que plusieurs personnes se sont approchées du micro. Je voudrais ajouter, premièrement que, selon la nouvelle procédure, si une femme veut parler à une femme, elle ira jusqu'à la personne qui est en

charge sur place de l'équipe de l'ICANN, la personne responsable des plaintes.

Et puis il y aura une coordination entre le bureau de l'ombudsman et le responsable du bureau des plaintes à ce sujet.

Ma deuxième remarque c'est de savoir s'ils devraient vraiment lire cette lettre avant au Conseil d'administration de l'ICANN ou s'ils ne devraient pas lire la lettre du médiateur ou s'ils devraient l'envoyer. Parce que, si nous nous soucions de la confidentialité et, si on veut que quelque chose soit faite, peut-être cela serait de la compétence du médiateur.

Et puis, en ce qui concerne la deuxième partie de la responsabilité de l'ICANN, il y a un sous-groupe dont je suis le rapporteur qui a fait un certain nombre de recommandations dont l'une est que, dans le bureau de l'ombudsman, il devrait y avoir un homme et une femme pour représenter tout le monde afin que ce type de questions soit précisément abordé par une personne du sexe de leur choix. C'est ce que je voulais ajouter. Merci.

LITO IBARRA :

Je vous remercie.

S'il vous plaît.

JORDAN CARTER :

Jordan Carter de .NZ parlant cette fois comme l'un des co-présidents du CCWG ou groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN, Piste de travail 2, si vous voulez le nom complet.

Je voulais juste profiter de cette occasion pour rappeler au Conseil d'administration, à la communauté et au personnel des deux prochaines étapes pour le CCWG.

Nous allons fournir un ensemble de recommandations pour consultation publique, j'espère que vers la fin de mars.

Ces commentaires publics vous donnent l'opportunité d'identifier les incohérences et les conflits entre les recommandations. Ils ne sont pas l'opportunité pour de nouveaux commentaires sur la substance des recommandations.

Si vous proposez de nouveaux commentaires, ils seront reçus avec plaisir ; on les mettra dans un fichier qui sera remis au prochain groupe de personnes qui, à un moment donné dans l'avenir, s'occuperont des questions liées à la responsabilité. Mais il y a déjà eu des commentaires publics sur toutes les recommandations de fond. Et c'était l'occasion d'avoir des contributions importantes. Pour qu'elles ne soient pas ignorées. Je ne veux pas les traiter maintenant en raison du deuxième point.

Lors de la réunion de l'ICANN à Panama, nous espérons que le rapport préliminaire final révisé sera prêt pour l'approbation de la communauté au moins trois semaines avant la réunion.

Il y aura des séminaires en ligne. Les SO et AC pourront tout expliquer en détail.

Alors, je vous prie, que vous soyez le Conseil, le personnel ou des participants, ajoutez un peu de temps, ajoutez un peu de temps pour travailler dans les questions liées à la piste de travail 2. Ce n'est pas le spectaculaire bouleversement de la piste de travail 1 et de la transition. Mais, je vous prie, au nom de tout ce qui est bien dans le monde, finissons cette étape du processus à Panama. Merci.

LITO IBARRA : Je vous remercie.

Ram ?

RAM MOHAN : Jordan, c'est Ram au micro. Je voulais juste dire que vous êtes un bel exemple pour notre communauté, un exemple de quelque chose qui fonctionne si bien. Des bénévoles qui s'occupent, qui s'engagent, et qui dépensent beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie pour tout étudier en détail pour le bien de la

communauté, pour le bien public. Je vous félicite, vous, et tous ceux qui travaillent à vos côtés.

C'est une entreprise considérable. Et il y a quelque chose de vraiment merveilleux et pur à propos de ce que vous faites. Je vous remercie.

LITO IBARRA : Merci. Cherine.

CHERINE CHALABY : Merci, Jordan.

Je tiens également à informer la communauté sur une réunion que Conseil d'administration a tenu hier avec les co-présidents et les rapporteurs de la piste de travail 2. Cette réunion avait deux objectifs. Le premier, celui de parler des recommandations, et l'autre, parler sur l'approche de mise en œuvre.

Et je dois dire que nous avons fait de grands pas en avant et de très grands progrès. Et, espérons-le, je suis confiant que nous pourrons conclure ce travail dans le délai que Jordan a mentionné. Merci beaucoup, Jordan, de votre contribution. Merci.

LITO IBARRA : Merci, Cherine.

Le prochain commentaire.

AMADEU ABRIL i ABRIL : Je m'appelle Amadeu Abril i Abril. Je représente le conseil des bureaux d'enregistrement. Mais je suis venu seul, ce qui arrive très souvent comme vous le voyez.

Maintenant, je ferai quelques commentaires sur la façon dont nous faisons de la politique au sein de l'ICANN. Prenons l'exemple du RGPD. Pas un bon exemple, juste un modèle. Nous avons proposé quelque chose. Et les commentaires que nous avons reçus étaient, oh, oui. Ça va marcher, mais c'est trop de travail pour les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Notamment s'ils ont des clients très étranges. Ou oui, cela fonctionne dans ce contexte, mais ce TLD a trois ou cinq TLD, pardon, noms de domaine. Oui c'est un espace de noms très grand, mais pas particulièrement dangereux. Il y en a qui sont bien pires. Le problème ici est de savoir comment nous traitons les externalités. Et nous avons vu que nous traitons les externalités de manière inadéquate. Je veux dire, au lieu de concevoir des politiques qui tiennent compte de ceux qui, par exemple dans ce cas, des gens qui font des choses étranges avec les noms de domaine n'essaient pas seulement de les obtenir. Même n'étant pas neutre, il faut essayer de prévenir que des gens bizarres fassent des choses étranges. [Incompréhensible] Nous

avons conçu les politiques avec les bureaux d'enregistrement qui sont neutres ou attiré -- des bureaux d'enregistrement qui sont neutres ou attiré les mauvais acteurs. Et puis nous avons conçu la politique et ainsi de suite. Il est impossible de faire ces choses, parce que les cas sont nombreux. Non, dans de nombreux espaces de noms nous savons que cela n'arrive pas. Et ce n'est pas par hasard. Mais imaginons qu'il y a des accidents. La manière d'aborder la question n'est pas simplement donner une prime à ceux qui introduisent les externalités, parce qu'il y en a d'autres. Lorsqu'il y a des accidents, vous avez besoin de voir qui se trouve dans une meilleure position pour éviter les accidents. Si non, vous devez réduire les conséquences. Ici nous sommes en train de créer une situation exagérée à partir de l'idée que certains opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement vont coopérer et il y a des mauvais acteurs dans l'espace des noms de domaine. Nous allons les faire payer pour les excès causés à la communauté, et non pas l'ensemble des membres de la communauté. Parce qu'il y a un autre cas. OK ?

LITO IBARRA : Je vous remercie. Le prochain commentaire ou question, svp.

WERNER STAUB : Je m'appelle Werner Staub. Je travaille pour CORE, une organisation qui a participé à l'élargissement de l'espace TLD

pour tout ce qui est créé -- juste avant la création de l'ICANN, en fait.

Si vous regardez en arrière maintenant que cette dernière série, comme on l'a appelée, est presque terminée, je trouve qu'on ne peut vraiment être fier de, vous savez, de ce que nous avons réalisé.

Les attentes étaient certainement plus élevées. Et il y a de nombreuses raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas être fiers. On a eu du mal à respecter la qualité parce qu'il y avait de nombreux défis. Bon nombre de ces défis, en fait, étaient la conséquence d'autres objectifs que nous avons trouvés pour nous-mêmes comme par exemple faire en sorte que tout soit prévisible, penser que la série réglerait toutes les questions.

Nous avons essayé de le faire. Et c'est le contraire. La seule chose qui s'est passée, c'est qu'il a fallu plus de temps pour préparer la série.

Maintenant, la série qui est achevée a été lancée en 2011. Nous sommes maintenant près à admettre que la prochaine aura pris 10 ans pour la compléter.

Donc, en fait, nous n'avons pas seulement fait une grosse erreur du fait de surinvestir dans des questions que nous ne pouvons pas maintenir, mais maintenant, nous allons le faire encore une

fois, encore un fois nous préparerons probablement une mauvaise manière d'introduire les TLD. Ainsi ce serait peut-être une bonne idée de ne pas se contenter de regarder ce que disent les initiés, si nous avons de nouveaux TLD. De mettre à disposition de la communauté un processus par lequel une expansion organique de l'espace de noms de domaine puisse avoir lieu.

LITO IBARRA :

Je vous remercie.

Quelqu'un du Conseil veut -- d'accord.

Je vous écoute --

CHERINE CHALABY :

Je vais y répondre. Merci beaucoup pour votre commentaire. Votre commentaire à propos des 10 ans est très frappant. Je crois que... -- nous allons prendre votre suggestion en considération car nous envisagerons peut-être différentes possibilités, y compris un processus continu plutôt qu'un processus de type circulaire. Nous allons étudier toutes les options. Et ce qui sera le plus logique de la communauté, nous allons le consulter et puis l'adopter. Merci beaucoup de votre contribution.

LITO IBARRA : OK. Merci beaucoup. Brad, il y a des questions en ligne ?

BRAD WHITE : Nous n'avons pas de questions en ligne ni dans la queue, en fait.

LITO IBARRA : OK. C'est une situation unique. S'il n'y a personne d'autre et il n'y a pas d'autres questions, je vais passer --

CHRIS DISSPAIN : Appelez ça les cartes de bingo.

LITO IBARRA : Une seconde. Je ne sais pas si le monsieur se rapproche du micro. Non ? Je vais passer la parole à Cherine pour clôturer la séance.

CHERINE CHALABY : OK. C'est la première que nous finissons presque 45 minutes avant l'heure prévue.

Je voudrais passer un ou deux messages avant la clôture. Le premier concernant le budget de l'exercice fiscal 2019. Je tiens à vous dire que nous avons reçu tous vos commentaires, en particulier en ce qui concerne les réductions budgétaires des programmes communautaires et des mécanismes de demande.

Nous avons également reçu vos commentaires à propos du rythme des révisions de l'année prochaine. Nous avons demandé à notre PDG de prendre tous ces commentaires en compte. Et je dis : prendre tous ces commentaires en compte. Et puis revenir avec un budget révisé et une participation de la communauté afin de finir un budget que nous tous -- je ne vais pas dire que tout le monde sera heureux, mais que l'on est sensibles et que l'ensemble des commentaires a été pris en compte.

Mon deuxième commentaire concerne le RGPD. Je tiens à remercier la communauté pour l'effort et la participation de chaque unité constitutive. Le problème n'est pas facile à résoudre. Il est très, très complexe. Et, espérons-le, nous allons avancer ensemble.

Je vous remercie encore une fois. Je déclare donc la clôture de ce forum public. Je vous remercie. Nous allons reprendre dans environ 10 minutes avec la réunion avec le Conseil d'administration. Merci.

[Applaudissements].

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]